



**Programme commun de Promotion de l'Agriculture familiale Durable
et de l'économie sociale pour un monde plus juste 2017-2021**

Rapport d'Evaluation Finale



Image from one of fields in Kongo Central.

Rapport préparé par :

Sylvain NTUMBA MUTUENZENZABU, Consultant Indépendant-Chef de Mission
Raphael KASONGO KABUSA MBUKANI, Consultant Indépendant

Novembre, 2021

Table des Matières

Table des Matières	i
Sigles et Abréviations	iii
Liste des Tables	iv
Liste des Figures	v
.....	vi
Résumé Exécutif	viii
1. Chapitre 1. Introduction	1
1.1. Tour d’Horizon du Programme	1
1.2. Rappel des termes de référence de la mission	2
1.2.1. Résumé du Promotion de l’Agriculture Familiale Durable et de l’Economie Sociale pour un Monde Juste et Durable (PAFDESMJD)	2
1.2.2. Objectifs du programme	2
1.2.3. Objectifs assignés à l’évaluation	3
1.2.4. Résultats attendus de la mission d’évaluation	4
1.2.5. Aperçus sur l’approche Méthodologique de l’Evaluation	4
1.2.6. Les Critères d’évaluation et les questions clés	4
1.2.7. Méthode qualitative	4
1.2.8. Les enquêtes quantitatives	5
1.3. Forces et faiblesses de la méthode utilisée	6
1.4. Difficultés et Facilités rencontrées lors de la conduite des travaux	7
1.4.1. Limitation	7
1.4.2. Facilités	7
Chapitre 2. Présentation Sommaire du Programme en Evaluation	7
Chapitre 3. Analyse des Résultats Clés de l’Evaluation	9
3.0. Caractéristiques sociodémographiques des personnes touchées par l’enquête	10
3.1. Par rapport aux critères ODCE	11
3.1.1. Pertinence.....	12
3.1.2. Efficacité	12
3.1.3. Efficience	13
3.1.4. Durabilité	14
3.1.5. Impact	14
3.1.6. Opportunités de partenariat avec SOS Faim	17
3.2. Par rapport aux critères de performances du cadre logique-résultats des enquêtes quantitatives de perception de changements	18
3.3. Quelques considérations sur les performances des partenaires au regard des résultats	36



Chapitre 4. Principales Conclusions et Recommandations de la Mission	37
4.1. Quelques réflexions prospectives.....	38
4.2. Principales recommandations	42

Sigles et Abréviations

AAC	: Alliance AgriCongo
ADE	: Analysis for Economic Decisions
AFD&ES	: Agriculture Familiale Durable et de l'Economie Sociale
AGR	: Activité Génératrice des Revenus
AGRA	: Alliance pour une Révolution Verte en Afrique
AJAC	: Association des Journalistes Agricoles du Congo
ANCP	: Académie Nationale Paysanne au Congo
APROFEL	: Association pour la promotion de la femme de Lukula
BAD	: Banque Africaine de Développement
CEMALA	: Commission d'Elaboration des Mesures d'Application de la Loi sur l'Agriculture
CENADEP	: Centre National d'Appui au Développement et à la Participation Populaire
CERISE	: Comité d'Echange, de Réflexion et d'Information sur les systèmes d'Epargne-crédit
CNPAF	: Comité national de promotion de l'Agriculture Familiale,
CONAPAC	: Confédération Nationale de Producteurs Agricoles du Congo
COOPEC	: Coopérative d'épargne et crédit
CSC	: Cadre Stratégique Commun
DGD	: Direction Générale de Coopération au Développement et Aide humanitaire
EF	: Exploitation Familiale
ERAIFT	: Ecole Régionale post-universitaire d'Aménagement et de gestion Intégrés des forêts et territoire tropicaux
ES	: Economie Sociale
ETD	: Entités Territoriales Décentralisées,
FACT	: Farmer Advocacy Consultation Tool
FAO	: Food and Agriculture Organisation
FOPAKO	: Force Paysanne du Kongo Central
FPDA	: Fonds Provincial pour le Développement Agricole,
GAR	: Gestion Axée sur les Résultats
IFR	: Institut de Financement Rural
IRAM	: Institut de recherche et d'Application des Méthodes de Développement
IUCN	: International University Club Munich
LOFEPACO	: Ligue des Organisations des Femmes Paysannes du Congo
MAEE	: Ministère des Affaires Etrangère Européenne
MdP	: Marqueurs de progrès,
NTIC	: Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
ONG	: Organisation non gouvernementale
OP	: Organisation Paysanne
OPA	: Organisation des Producteurs Agricoles
OS	: Objectif Stratégique
OSC	: Organisation de la Société Civile
PAFDESMJD	: Promotion de l'Agriculture Familiale Durable et de l'Économie Sociale pour un Monde Juste et Durable
PASPOR	: Programme d'Appui à la Structuration, au plaidoyer et à la professionnalisation des Producteurs
PDIBF	: Programme de Développement Intégré du Bas-Fleuve
PTF	: Partenaire technique et financier



SIA : SOS Faim – Iles de Paix – Autre Terre
SMART : Spécifique, Mesurable, Attrayant, Réaliste, Temporellement defini
SMG : La Société de Microfinance Guilgal
ToC /TdC : Theory of Change



Liste des Tables

Tableau 1 : Caractère sociodémographique des répondants.....	10
Tableau 2 : Attitude face au crédit	15
Tableau 3 : Avez-vous l'impression que cette transformation vous permet de mieux vendre c'est dire gagner un peu plus CENADEP et APROFEL.....	25
Tableau 4 : Implication des categories sociales dans la transformation	25
Tableau 5 : implication des categories sociales dans la vente-marché	27
Tableau 6 : Satisfaction des services.....	28
Tableau 7 : Fond alloué par partenaire	42



Liste des Figures

Figure 1 : Facilité d'accès à la terre	15
Figure 2 : Les techniques apprises et pratiquées	16
Figure 3 : A partir des produits réalisés à travers le Programme en partenariat avec SOS Faim, quels sont les services auxquels vous êtes capables d'accéder maintenant et qui étaient inaccessibles avant ?	16
Figure 4 : Quels sont les biens matériels acquis à partir de la vente de votre production réalisée à travers le Programme en partenariat avec SOS Faim.....	17
Figure 5 : Cultures pratiquées.....	20
Figure 6 : Superficie moyenne des ménages.....	21
Figure 7 : Titre de propriété des membres à la terre par structures	21
Figure 8 : Les techniques apprises, lesquelles vous ont été très bénéfiques.....	22
Figure 9 : Amélioration du rendement	22
Figure 10 : Augmentation des revenus	23
Figure 11 : Avez-vous dans le milieu des silos/dépôts pour l'entreposage des semences et/ou produits agricoles ? exclusif CENADEP et APROFEL.....	24
Figure 12 : Avez-vous un marché des produits dans le milieu ? CENADEP et APROFEL	25
Figure 13 : Les points de vente des produits agricoles (marchés) se trouvent à quelle distance ? CENADEP et APROFEL	26
Figure 14 : Quels sont les autres activités/services réalisés à partir de la production issue du projet en partenariat avec SOS Faim ?	36



Résumé Exécutif

En RDC, SOS Faim a développé un programme de 5 ans axé sur le soutien à l'agriculture familiale durable en milieu rural. Le programme est surtout concentré dans la province du Kongo Central et de Kinshasa. Le programme a également une portée nationale au travers de la principale faîtière paysanne du pays et le journal « La Voix du Paysan congolais ». Il est mis en œuvre avec 4 partenaires locaux : des organisations paysannes nationale (CONAPAC), provinciale (FOPAKO) ou locale (APROFEL) et une organisation d'appui (CENADEP) et en collaboration avec SMG pour les aspects du financement rural.

Le programme a eu l'ambition de toucher près de 811.547 membres de la CONAPAC, 11.944 personnes bénéficiaires des services financiers et 4.750 producteurs appuyés. Soit un nombre total de bénéficiaires estimé à 4.247.208 personnes. Le programme a visé une meilleure performance des acteurs au niveau des trois piliers que sont le développement économique, social et environnemental. Et dans cette vision, 5 résultats précis y ont contribué à savoir : (1) l'adoption de techniques de production agroécologiques et durables; (2) une plus grande capacité de transformation et de commercialisation de la production ; (3) l'accès à des services financiers pérennes et adaptés aux besoins des paysans ; (4) l'existence d'un cadre plus favorable pour l'agriculture familiale durable, tant de la part des autorités que de la société civile et des citoyens (forte synergie avec les 17 membres de l'Alliance AgriCongo). (5) de manière transversale, le renforcement des capacités des acteurs impliqués. Le programme a visé aussi d'accorder une attention transversale particulière aux questions de genre et d'environnement et à la valorisation des NTIC.

La mission a avec satisfaction constaté l'évidence de la mise en œuvre de ce programme qui se distingue des autres par son approche *responsabilisante*. Le programme **s'est montré pertinent** dans sa conception, dans sa mise en œuvre et jusqu'à son achèvement car ses problématiques restent encore des préoccupations des agriculteurs familiaux. La maîtrise des pratiques agroécologiques pour une agriculture durable reste un défi pour les agriculteurs familiaux. Les enquêtes dans la zone d'intervention de CENADEP et APROFEL ont révélé que plusieurs techniques ont été enseignées et certaines sont déjà en application comme dans l'association des cultures, la rotation des cultures ou encore le paillage. Mais il faut aller encore plus loin dans le compostage ou la plantation d'arbres, ...Toutefois, la pratique de ces techniques a eu un impact sur les rendements agricoles avec des augmentations qui oscillent entre 5 et 20%. Cette amélioration de la productivité devrait s'accompagner d'un encadrement dans le stockage, transformation et commercialisation pour impacter positivement sur les revenus des agriculteurs familiaux. Malheureusement, les trois aspects n'ont fait l'objet d'un investissement conséquent par le programme si ce n'est donner quelques informations et formations sur les sujets. La plupart des agriculteurs familiaux, soit 91% n'ont pas des lieux de stockage et des petites unités de transformation et des appuis dans la commercialisation. Néanmoins les ménages reconnaissent vendre leurs produits dans les marchés locaux et avoir un peu des revenus juste pour répondre aux besoins d'alimentation, de scolarisation et de santé. Ils n'ont pas assez des moyens pour des grands investissements. Ils demeurent encore pauvres. Le Programme porte à son actif les efforts et le plaidoyer pour l'accès à la terre sans lesquels les agriculteurs familiaux n'auraient pas des lieux pour appliquer les techniques culturales et voir leurs revenus s'améliorer tant peu. A cet effet, un travail de synergie en respect du principe de subsidiarité sous l'animation de SOS Faim a été très bénéfique. Tout est parti de l'action initié par APROFEL au niveau local pour faciliter l'accès aux terres abandonnées par AGRIFOR ou SCAM. Son action sera portée par FOPAKO sur le plan provincial et CONAPAC avec CENADEP sur le plan national. Aujourd'hui, les hommes comme les femmes ont des terres commencent à trouver petit à petit où cultiver même si le problème foncier demeure comme défis majeurs.

Par ailleurs, la question du financement pensée initialement pour les agriculteurs familiaux de Boma et Lukula avec les COOPEC, a été dans la mise en oeuvre exécutée par SMG à Kinshasa, Kimpense et Mbanza Ngungu touchant moins des personnes comme voulu dans le document initial. Avec SMG, le programme a soutenu les fonds de garantie et le blending fund ou fonds mélangé. Les enquêtes sur terrain une grande satisfaction des bénéficiaires paysans qui ont pu développer leurs affaires et acquérir le terrain. Cette joie ne doit cependant pas occulter le fait que les agriculteurs familiaux ont bénéficié seulement de 1/3 de fonds, le reste par d'autres individus et d'autres maillons de la chaîne des valeurs agricoles. Une attention particulière devrait être portée sur cette question. Avec SMG, le programme expérimente une approche directe de la microfinance. Une autre approche également est en gestation et portée par l'ensemble des partenaires est celle publique qui consiste à mettre en place un Fonds Provincial pour le Développement Agricole, FPDA en sigle. Tout est partie du Kongo Central avec FOPAKO. Aujourd'hui, grâce à l'animation de SOS FAIM, CONAPAC, CENADEP et SMG tentent de dupliquer ce modèle à travers toute la République. Ce FPDA est l'un des résultats recherchés en faveur des appuis à la Promotion de l'Agriculture Familiale qui fait partie des indicateurs du Programme. Toujours dans ce cadre, le Programme a obtenu grâce au plaidoyer de ses partenaires et du CNPAF RDC l'adhésion de la RDC à la Décennie de l'Agriculture Familiale. Cette annonce a été faite par le Président de la République.

Le niveau d'atteinte des résultats du Programme en rapport avec les ambitions du départ renseigne que le Programme a été **moyennement efficace** car tous les indicateurs n'ont pas été touchés. La faible anticipation n'a pas permis au Programme d'apporter les ajustements en termes d'indicateurs suite aux constats liés aux insuffisances des COOPEC qui ont justifié l'entrée de SMG ou l'impact de la pandémie de COVID qui a influencé la bonne exécution du Programme. En dépit de cela, le Programme a touché plusieurs cibles au moindre frais. C'est ce qui **justifie son efficience** dans la mise en oeuvre.

En outre, les impacts du projet sont visibles sur terrain et se constatent au niveau des bénéficiaires finaux et des partenaires de SOS FAIM. Les premiers avouent s'être appropriés des avantages directs des pratiques agroécologiques sur le rendement agricole, avoir facilement accès à la terre quel que soit le sexe, savoir où trouver le crédit en tout cas pour ceux de Kinshasa et une partie du Kongo Central, sentir de la considération de la part des autorités politico-administratives et surtout du Président de la République qui reconnaît la place de l'agriculture Familiale. Ceci augure des politiques favorables à l'agriculture familiale.

En sus, la durabilité de ces acquis reposent en premier sur le professionnalisme des partenaires de SOS FAIM qui passent par la disponibilité du financement d'une part et la maîtrise de la gestion programmatique du Programme d'autre part. SOS Faim qui assure le financement pour les années à venir doit veiller à réduire la forte dépendance de ses partenaires à son financement. Les initiatives comme Kuntuela, MAEVI et MINCA que SOS FAIM expérimente doivent avoir un seul visé : l'autonomie financière. Pour ce qui est de la gestion programmatique, les partenaires doivent avoir un personnel compétent, motivé, formé et en nombre suffisant pour bien exécuter le programme. Le professionnalisme des partenaires se traduit aussi par leurs capacités à comprendre le contexte évolutif de notre pays et à interagir ensemble. Les appuis non financiers de SOS FAIM renforcés par le dynamisme de la gestion du partenariat doivent servir à cela. En dernier lieu, la durabilité dépend de la maturité des agriculteurs familiaux et leurs organisations à se prendre en charge et à être professionnels.

Cette évaluation renseigne qu'avec ce Programme, SOS FAIM et ses partenaires ont marqué un pas sur le chemin pour atteindre un monde juste grâce à un engagement de tous autour d'une agriculture familiale durable. La route est encore longue et tous doivent s'engager pour la poursuivre.



1. Chapitre 1. Introduction

En RDC, SOS Faim a développé un programme de 5 ans axé sur le soutien à l'agriculture familiale durable en milieu rural. Le programme est surtout concentré dans la province du Kongo Central et de Kinshasa. Le programme a également une portée nationale au travers de la principale faïtière paysanne du pays et le journal « La Voix du Paysan congolais ». Il est mis en œuvre avec 4 partenaires locaux : des organisations paysannes nationale (CONAPAC), provinciale (FOPAKO) ou locale (APROFEL) et une organisation d'appui (CENADEP) et en collaboration avec SMG pour les aspects du financement rural.

Le programme a eu l'ambition de toucher près de 811.547 membres de la CONAPAC, 11.944 personnes bénéficiaires des services financiers et 4.750 producteurs appuyés. Soit un nombre total de bénéficiaires estimé à 4.247.208 personnes.

Le programme a visé une meilleure performance des acteurs au niveau des trois piliers que sont le développement économique, social et environnemental. Et dans cette vision, 5 résultats précis y ont contribué à savoir : (1) l'adoption de techniques de production agroécologiques et durables; (2) une plus grande capacité de transformation et de commercialisation de la production ; (3) l'accès à des services financiers pérennes et adaptés aux besoins des paysans ; (4) l'existence d'un cadre plus favorable pour l'agriculture familiale durable, tant de la part des autorités que de la société civile et des citoyens (forte synergie avec les 17 membres de l'Alliance AgriCongo). (5) de manière transversale, le renforcement des capacités des acteurs impliqués. Le programme a visé aussi d'accorder une attention transversale particulière aux questions de genre et d'environnement et à la valorisation des NTIC.

1.1. Tour d'Horizon du Programme

Résumé du Programme	
Titre du Programme	Programme commun de promotion de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale pour un monde plus juste
Zones d'intervention	République Démocratique du Congo.
Période du Programme	5 ans (2017-2021)
Mis en œuvre par	SOS Faim
Baillleurs des fonds	Direction Générale de Coopération au Développement et Aide humanitaire (DGD)
Partenaires au programme	<p>La CONAPAC La CONAPAC est le syndicat de paysans producteurs agricoles et constitue la société civile paysanne la plus représentative en RDC. La CONAPAC rassemble 11 fédérations provinciales de producteurs agricoles et des fédérations agricoles spécialisées (par filière, par fonction des producteurs, par catégorie des producteurs agricoles). Sa mission est de représenter et défendre, tant au niveau national qu'international, les intérêts des producteurs agricoles congolais pour leur permettre de participer activement à la vie de la société et de s'y épanouir. Le partenaire interviendra sur les résultats 4 et 5.</p> <p>CENADEP Le CENADEP est une organisation qui a pour objectif de renforcer la participation de la population aux transformations sociales pour faire face</p>

	<p>à la dégradation politique, économique et sociale du pays. Il agit notamment dans les domaines de l'environnement et du renforcement agricole pour améliorer la sécurité alimentaire à travers le Programme de Développement Intégré du Bas-Fleuve (le PDIBF). Le PDIBF soutient des organisations paysannes pour qu'elles disposent, via la microfinance, d'un accès amélioré à des services financiers adaptés à leurs besoins et qu'elles améliorent leurs performances en matière de production, transformation et commercialisation. Il publie également le journal <i>la Voix du paysan congolais</i> et renforce l'Association des journalistes agricoles de la RDC. Le partenaire interviendra sur les résultats 1, 2, 3, 4 et 5.</p>
	<p>FOPAKO La FOPAKO, membre de la CONAPAC, est la principale organisation paysanne faitière de la Province du Kongo-Central. Présente sur tous les territoires, elle a pour mission principale de promouvoir les organisations de producteurs agricoles, de pêcheurs et d'éleveurs du Kongo Central. Le partenaire interviendra sur les résultats 4 et 5.</p>
	<p>APROFEL L'OP APROFEL qui travaille déjà avec CENADEP, est composée de 41 organisations à la base comprenant 1400 membres. Très active dans la promotion et la défense des intérêts des femmes rurales dans l'ensemble de la province du Kongo-Central, elle va se constituer en un réseau provincial des Organisations paysannes pour la promotion de la femme dans la province du Kongo-Central. Le partenaire interviendra sur les résultats 4 et 5.</p>
	<p>SMG La Société de Microfinance Guilgal est née de la transformation de la COOPEC Guilgal, créée en 2012 vers une Société de Microfinance au service de l'économie mais plus tournée vers les gagne-petit, incapables de se faire accepter par les Banques. Il intervient sur le résultat 3 "Les producteurs et les OP ont accès à des services financiers pérennes et adaptés à leurs besoins." à partir de 2019 en remplacement des COOPEC.</p>

1.2. Rappel des termes de référence de la mission

1.2.1. Résumé du Promotion de l'Agriculture Familiale Durable et de l'Economie Sociale pour un Monde Juste et Durable (PAFDESMJD)

Le Programme Au Sud, les ONG SIA souhaitent contribuer à renforcer la résilience et la capacité à satisfaire durablement les besoins de base des agriculteur.trice.s familiaux.ales et micro-entrepreneur.euse.s et de leurs familles.

1.2.2. Objectifs du programme

L'objectif spécifique du volet Sud du programme est donc de contribuer au renforcement des performances économiques, environnementales et sociales des acteur/trice(s) de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale (AFD & ES), en particulier en agissant sur 5 axes prioritaires (changements intermédiaires): (1) les techniques et capacités de production, (2) les capacités de transformation, de commercialisation et de stockage, (3) l'accès à des services financiers pérennes et adaptés, (4) les capacités de plaidoyer et de mobilisation citoyenne autour de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale, (5) le renforcement des capacités des structures appuyées.

De façon particulière à la RDC, le cadre logique du Programme reprend un seul Outcome libellé comme suit : « Les performances économiques, environnementales et sociales des acteurs de l'agriculture familiale durable AFD sont renforcées ». Cinq Résultats sont définis pour ce faire (i) Les producteurs ont adopté des techniques de production durables et ont renforcé la gestion de leur activité (ii) Les producteurs, OP et entreprises sociales ont renforcé leurs capacités de transformation et de commercialisation (iii) Les producteurs et les OP ont accès à des services financiers pérennes et adaptés à leurs besoins (iv) Les autorités publiques, OSC et citoyens sont sensibilisés, prennent en compte et se mobilisent en faveur de l'agriculture familiale durable (v) Les capacités des acteurs organisés de l'agriculture familiale durable sont renforcées.

1.2.3. Objectifs assignés à l'évaluation

Le but principal de la mission d'évaluation externe est d'apprécier l'atteinte des résultats et d'en tirer les apprentissages pour les interventions futures des organisations concernées.

L'objectif de cette évaluation consiste en particulier à apprécier sur base des critères du CAD tous les résultats du programme, qu'ils aient été atteints ou non. L'évaluation s'est donc focalisée sur les critères de pertinence, efficacité, efficience, durabilité, impact, ainsi que sur les dimensions transversales genre et environnement.

De façon plus spécifique, la mission devrait :

- Pour chacun des résultats du programme (y compris pour les OS) de :
 - Apprécier l'atteinte du résultat sur les plans qualitatif et quantitatif ;
 - Qualifier la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité des changements observés sur le terrain.
- Pour le programme dans son ensemble de :
 - Apprécier la prise en compte de la dimension transversale genre ;
 - Apprécier la prise en compte de la dimension transversale environnement.
- Pour certains aspects particuliers du programme :
 - Répondre aux questions d'évaluation spécifiques proposées.

Pour ce faire, les travaux devront permettre notamment de :

- (1) dresser un bilan critique des objectifs du Programme : une analyse des résultats, des effets et d'impact à court et moyen terme ;

- (2) procéder à un examen des points clés des modalités de mise en œuvre, des défis et des réussites qui ont induit à des succès ou des échecs afin de permettre l'identification des leçons à retenir et permettre une capitalisation des acquis.

Pour cette phase, un intérêt spécifique sera de ressortir des preuves sur la manière dont le changement induit par le Programme s'est produit à partir des interventions du Programme dans ses différents Outcomes et permettre ainsi de tirer les leçons apprises.

1.2.4. Résultats attendus de la mission d'évaluation

Conformément aux TdR, les résultats suivants sont attendus de la mission actuelle d'évaluation finale :

- Le niveau de performance par rapport aux objectifs et résultats atteints sur base des indicateurs définis pour le Programme est déterminé ;
- Un compilé des performances en termes d'effets et impacts du Programme attendus et inattendus comparant la situation de départ à celle de la période de cette évaluation est disponible ;
- Une analyse critique sur la pertinence du programme, les approches utilisées, la validité et la consistance des stratégies d'intervention utilisées ainsi que la durabilité des impacts générés ;
- Une analyse de principaux obstacles rencontrés par le programme et les stratégies pour y faire face est faite ;
- Une analyse des forces, faiblesses, risques et opportunités du programme ainsi que des suggestions qui pourraient améliorer des programmes futurs fournies ;
- Une appréciation globale du programme et une analyse comparative entre le coût des activités et les résultats atteints par le programme sont établis et les observations sont formulées ;
- Des explications sur les déviations éventuelles observées (c'est-à-dire les écarts entre les résultats prévus et ceux atteints) sont fournis ; formulation (et si possible vérification) des hypothèses explicatives des écarts ;
- Le niveau d'appropriation par SOS Faim des recommandations des évaluations précédentes est évalué.

1.2.5. Aperçus sur l'approche Méthodologique de l'Evaluation

En plus de la revue documentaire qui a permis à l'équipe d'évaluateurs d'obtenir une compréhension générale du contexte de réalisation du programme, ses parties prenantes et les données sur le niveau de réalisation des indicateurs /marqueurs de progrès du programme, une méthodologie mixte combinant les données qualitatives et quantitatives a été utilisée en vue d'évaluer son impact.

1.2.6. Les Critères d'évaluation et les questions clés

En conformité avec les critères d'évaluation et les questions clés proposées dans les termes de référence, l'équipe a conçu les questions d'évaluations permettant d'adresser les différentes questions posées par les commanditaires.

1.2.7. Méthode qualitative

Pour la conduite de l'analyse qualitative des données du Programme, nous avons simultanément exploités les outils suivants :

- Le système de mesure de Performance ;
- Les discussions en groupes et rencontres individualisées.

1.2.8. Les enquêtes quantitatives

Une enquête quantitative¹ a été menée auprès des bénéficiaires des actions du programme, et plus particulièrement les familles paysannes.

Cette analyse basée sur la théorie de changement du programme, vise à révéler les objectifs phares et les attentes de cette évaluation finale du Programme « Programme commun de Promotion de l'agriculture familiale Durale et de l'économie sociale pour un monde juste dans les provinces de Kinshasa et Kongo Central, en République Démocratique du Kongo » afin de s'enquérir des réalités qu'a connu le programme tout au long de son exécution.

Le programme reposait sur la théorie de changement selon laquelle la sécurité alimentaire ne peut être atteinte dans les zones rurales de RDC sans amélioration de la production et de la productivité agricoles, tout en tenant compte de mesures durables pour préserver l'environnement pour l'avenir.

Ce programme avait pour objectifs général « Améliorer la sécurité alimentaire et la capacité économique des personnes vivant dans la pauvreté dans les provinces du Kongo Central et Kinshasa respectivement ».

Les objectifs spécifiques sont ainsi libellés (i) les ménages dans les communautés ciblées ont atteint la sécurité alimentaire et une nutrition améliorée (ii) les communautés ont renforcé leur résilience face aux effets du changement climatique (iii) les ménages dans les communautés ciblées ont amélioré leurs revenus et leur accès au marché (iv) la société civile offre des services de qualité et est devenue le moteur de changement structurel.

Le groupe cible du programme était constitué de 820 ménages majoritairement ruraux les plus exposés au risque élevé d'insécurité alimentaire dans plus d'une dizaine des villages situés dans les territoires de Boma, Lukula, Kimpese au Kongo Central et quelques autres dans la province de Kinshasa.

Ces ménages ont été regroupés en organisations de producteurs dans 112 villages, dont 37 à Boma, 20 à Kimpese, 12 à Lukula et 43 villages à Kinshasa. Au moins 50% de ce groupe cible a été constitué par les femmes.

Les bénéficiaires ont été sélectionnés en fonction des critères de vulnérabilité notamment les ménages dirigés par des femmes, les jeunes chefs de famille, les ménages souffrant de malnutrition chronique, les ménages qui soutiennent les personnes âgées, les personnes vivant avec handicap, et les personnes vivant avec une maladie.

¹Un dossier en annexe reprend les données d'analyse quantitative pour toutes fins utiles



Cette évaluation finale a eu pour cible les ménages producteurs agricoles des zones ciblées ayant franchis la dernière phase du programme (membres des coopératives, OPA ou CVD). Il s'agissait de faire une enquête moyennant *un seul questionnaire* établi sur base des différents indicateurs de résultats (OUTCOME) et de changement (Objectifs).

Ce rapport d'analyse a également permis d'avoir des informations sur le degré de réalisation de différents indicateurs. Le questionnaire ne s'est pas limité seulement aux indicateurs du programme (outcome et objectifs) mais a évidemment pris en compte d'autres aspects importants liés notamment au Genre.

Comme la taille de notre population d'enquête ***N = 820 bénéficiaires***, en considérant le degré de confiance de 95%, une marge d'erreur de 5% et une distribution de réponses de 50% et un taux de non-réponse de 5%, notre échantillon calculé selon la formule Raosoft², était dès lors de ***216 ménages*** sur lesquels nous avons réussi à ***atteindre 214, soit un taux de participation de 98%***.

Cet échantillon a requis les services de 10 enquêteurs dont 5 dans les sites de Boma, Lukula et Kimpese et 5 dans le site de Kinshasa.

²www.raosoft.com/sampleSite.html.

1.3. Forces et faiblesses de la méthode utilisée

Les principales forces de cette analyse repose sur :

- (i) La proximité du travail de terrain ;
- (ii) La souplesse dans les entretiens ;
- (iii) La prise en compte des visites de terrain selon disponibilité ;
- (iv) Entretien en focus group des partenaires très fluide.

Les faiblesses observées dans l'approche méthodologique

- (i) Difficile gestion des agendas des uns et des autres ;
- (ii) Le guide pour les partenaires de SOS Faim a pris trop de temps pour certains pour le retour,

Pour pallier ces difficultés,

- L'équipe de la mission a fait montre de flexibilité dans la gestion du temps ;
- Les structures rencontrées ont également fait montre de patience, flexibilité et ouverture.

Conclusion

Malgré les faiblesses observées, l'équipe d'évaluation note cependant que les résultats présentés à travers ce rapport reflètent fidèlement les résultats majeurs atteints par le programme.

1.4. Difficultés et Facilités rencontrées lors de la conduite des travaux

1.4.1. Limitation

- Pas de limitation majeure pouvant entraver la bonne réalisation des activités de l'évaluation.

1.4.2. Facilités

- La connaissance des sites et des partenaires de SOS Faim par les évaluateurs principaux;
- Franche collaboration des équipes SOS FAIM et des partenaires ainsi que des bénéficiaires sur le terrain ;
- Le professionnalisme des superviseurs et enquêteurs.

Chapitre 2. Présentation Sommaire du Programme en Evaluation

Présentation succincte de la théorie du changement du pays. La situation souhaitée est la suivante : les agriculteurs familiaux et micro-entrepreneurs satisfont durablement aux besoins de base de leur famille, ils sont résilients et accèdent à une qualité de vie correspondant à leur vision du « Bien vivre ». Cette situation souhaitée passe par les changements suivants : - la préservation de l'environnement : la préservation des supports de production agricole (terres, intrants, eau), indispensables à la durabilité des systèmes productifs notamment face au réchauffement climatique et à l'appauvrissement des terres. La durabilité environnementale reposera sur une prise en compte de l'impact des techniques de production mises en œuvre sur les ressources naturelles du cadre de production, qu'elles soient liées à la production ou non. Cette prise en compte visera à permettre à ces ressources de se renouveler et d'être conservées de manière pérenne, en limitant voire en annulant leur détérioration.

- *une disponibilité et accessibilité alimentaire durable* : une production diversifiée et de qualité pour l'alimentation des exploitations familiales et l'adoption de techniques et systèmes de production préservant mieux l'environnement.

- *l'augmentation des revenus* : (i) l'amélioration des productions, (ii) la diminution et la gestion des coûts de production et (iii) la valorisation de la production au travers d'AGR. Le secteur agricole doit pouvoir compter sur des prix rémunérateurs qui doivent intégrer la rétribution équitable du travail fourni par tous les membres de la famille, ainsi que du personnel extérieur, la couverture des coûts de productions directs ainsi que des investissements permettant à l'exploitation de se développer et d'améliorer sa productivité. Le secteur doit aussi pouvoir compter sur des appuis résultant de la mise en œuvre de politiques publiques intégrant les intérêts des producteurs familiaux.

- la diminution des inégalités du genre : les femmes ont un rôle capital à jouer dans le modèle de l'agriculture familiale durable car elles contribuent de manière significative à la production agricole et à l'assurance de la sécurité alimentaire de leurs familles. Le modèle de l'agriculture familiale doit donc inclure une perspective de genre pour que les femmes paysannes puissent avoir un accès et un contrôle des ressources (productives, éducatives, naturelles, technologiques, financières, politiques, sociales et la ressource temps) de manière équitable et égalitaire à celle des hommes.

C'est sur base de notre expérience en RDC, des recommandations des évaluations des programmes et des études et recherches internes et externes, que nous pouvons assurer que la combinaison des cinq changements intermédiaires suivants permettra d'atteindre la situation souhaitée, chacun de ces changements intermédiaires ayant des impacts sur les changements mentionnés ci-dessus.

Changement intermédiaire 1 : l'amélioration des techniques de production et des capacités de gestion des producteurs évoluant dans des exploitations familiales. Ce changement renforcera l'agriculture familiale durable comme mode de production. La promotion de la productivité et de la durabilité de ce système agricole implique l'application et l'innovation des techniques agroécologiques qui visent le respect de l'environnement et la préservation de la biodiversité des écosystèmes.

Changement intermédiaire n°2 : le renforcement des techniques innovantes de transformation ainsi que l'amélioration de la qualité des produits commercialisés tant au niveau du contenu que de l'emballage. Ce



changement favorisera une augmentation des revenus des producteurs et des transformateurs et facilitera une appropriation des produits par le consommateur.

Changement intermédiaire n°3 : l'accès à des services financiers pérennes et adaptés. Ce changement se produira à deux niveaux : d'abord les IFR réinventeront leurs offres de produits et services pour les adapter aux réalités sociales et économiques aux besoins des producteurs et des OP. Ensuite, les producteurs et OP qui sont renforcés aux techniques de gestion, amélioreront leur connaissance du secteur financier et pourront utiliser les produits et services proposés. Ce changement permettra aux producteurs d'avoir accès à des services financiers pérennes et adaptés à leurs besoins.

Changement intermédiaire n°4 : un cadre politique, institutionnel et citoyen favorable à l'AFD. Ce modèle d'agriculture ambitionne l'accès équitable aux facteurs et moyens de production et aux services agricoles (et non-agricoles) ainsi que la redistribution équitable et juste des gains. Cela doit passer par la participation active de tous les acteurs du monde rural et l'appui des services en charge du développement durable issus soit de l'Etat, soit de l'autorité décentralisée, soit des partenaires techniques et financiers, soit encore de la société civile. Ce changement améliorera le cadre politique institutionnel et citoyen en faveur de l'AFD.

Changement intermédiaire n°5 : les acteurs de l'AFD organisés. Ce changement permettra aux OP et entreprises d'économie sociale de participer directement à chacun des autres changements intermédiaires et aura dès lors un effet multiplicateur sur l'atteinte de la situation souhaitée.

Chapitre 3. Analyse des Résultats Clés de l'Évaluation

3.0. Caractéristiques sociodémographiques des personnes touchées par l'enquête

Tableau 1: Caractère sociodémographique des répondants

Caractères socio démographique	Variabes	Fréquence	Percent
Province de l'enquête	Kinshasa	63	30,3
	Kongo Central	145	69,7
	Total	208	100,0
Structure	APROFEL	28	13,5
	CENADEP UNIONS	82	39,4
	MEMBRE SMG	98	47,1
	Total	208	100,0
Groupe d'Age	14-25	9	4,3
	26-45	93	44,7
	46-80	106	51,0
	Total	208	100,0
Genre du répondant	Féminin	101	48,6
	Masculin	107	51,4
	Total	208	100,0
Savez-vous lire et écrire	Non	31	14,9
	Oui	177	85,1
	Total	208	100,0
Niveau d'étude	Primaire achevée	7	3,4
	Primaire inachevé	8	3,8
	Secondaire achevé	75	36,1
	Secondaire inachevé	58	27,9
	Supérieur achevé	27	13,0
	Supérieur inachevé	2	1,0
	Total	208	100,0
Etat civil	Célibataire	26	12,5
	Divorcé(e)	7	3,4
	Marié(e)	159	76,4
	Veuf (ve)	16	7,7
	Total	208	100,0
Nombre de personnes en charge	8 et plus	57	27,4
	Entre 1 – 2 personnes	31	14,9
	Entre 3 – 5 personnes	65	31,3
	Entre 6 – 7 personnes	55	26,4
	Total	208	100,0
Quel est l'effectif des enfants en âge scolaire	0 enfant	13	6,3
	5 et plus	56	26,9
	Entre 1– 2 enfants	53	25,5

Caractères socio démographique	Variables	Fréquence	Percent
	Entre 3 – 4 enfants	86	41,3
	Total	208	100,0
Combien d'entre eux sont à l'école	Aucun	1	,5
	Deux enfants	51	24,5
	Entre 3 et 5	93	44,7
	Plus de 5	33	15,9
	Un seul	17	8,2
	Total	208	100,0
Principale activité	Artisanat	5	2,4
	Autre	6	2,9
	Commerce	15	7,2
	Elevage / Agriculture	168	80,8
	Emploi formel (enseignant, infirmier, agent de l'état ou entreprise)	12	5,8
	Travailleur occasionnel ou Journalier	2	1,0
	Total	208	100,0
Activité économique principale (ou un métier) dans votre ménage qui vous rapporte le revenu	Artisanat	4	1,9
	Autre	13	6,3
	Commerce	29	13,9
	Elevage / Agric / chasse	150	72,1
	Emploi formel (enseignant, infirmier, agent de l'état ou entreprise)	6	2,9
	Refuse de répondre	2	1,0
	Travailleur occasionnel ou journalier	4	1,9
	Total	208	100,0
Présence dans le ménage d'au moins une personne vivant avec handicap	Non	181	87,0
	Oui	27	13,0
	Total	208	100,0

3.1. Par rapport aux critères ODCE

La mission a avec satisfaction constaté l'évidence de la mise en œuvre de ce Programme qui se distingue des autres par son approche *responsabilisante*. Les partenaires ont accepté de contribuer à sa réalisation en adhérant aux objectifs et en s'engageant à proposer chaque année les activités jugées pertinentes pour atteindre les résultats escomptés. C'est pratiquement à travers eux que SOS FAIM atteint les bénéficiaires à la base. Et cette évaluation se focalise davantage sur eux.

Les propositions des partenaires sont en fait l'expression des besoins de la base pour son développement. Les appuis en renforcement des capacités ne sont pas imposés mais plutôt des réponses aux besoins clairement identifiés et formulés même si à certains endroits il y a les effets des autres acteurs qui travaillent sur une même base³. Sur terrain, les partenaires retenus sont réels et opérationnels. Ils sont tous connus par les bénéficiaires finaux. SOS Faim moins encore surtout du côté des bénéficiaires de SMG.

³ Sur le terrain, les partenaires de SOS FAIM ne sont pas seuls et donc il faut aussi compter avec les synergies des autres acteurs. Mais les enquêtes de perception tracent une bonne partie de la contribution de ce programme.

3.1.1. Pertinence

Dans l'ensemble, l'accompagnement (appuis-financiers et non financiers) offerts par SOS-FAIM est jugé pertinent par tous les partenaires. L'appui est basé sur une évaluation des besoins du partenaire et sa proposition de Programme. Les appuis non-financiers répondent aux besoins et priorités des partenaires et les approches sont pertinentes pour atteindre les objectifs. Les appuis non-financiers sont complémentaires de l'appui financier reçu de SOS Faim. Si avec l'argent on peut résoudre un certain nombre de problème, notamment les activités choisies ou éligibles, tout le reste est pris en compte par les appuis non- financiers. Exemple : *Mise en relation, Les discussions et les échanges, Les visites de terrain, La formation, L'assistance technique, Le relais d'opinion, La capitalisation*, - Tous les partenaires reconnaissent que les appuis non-financiers sont autant pertinents que l'est l'appui financier.

Concrètement pour les partenaires, ce Programme rentre clairement dans leurs missions. Pour les bénéficiaires finaux, les problèmes auxquels ils font face sont pris en compte par le programme.

Sur la liste des problèmes épineux auxquels font face les ménages agricoles, l'accès à la terre, principal capital de production, et celui du financement agricole entre autres viennent à la première place. Face à ces contraintes, le Programme aurait trouvé des réponses pertinentes. En premier lieu, avec les partenaires sur terrain APROFEL, fopako et la CONAPAC, le Programme a soutenu les actions de plaidoyer qui ont abouti à une réponse favorable des autorités provinciales de céder 1000 ha des terres de l'ex AGRIFOR à Lukula dans le Bas Fleuve à 12 OP qui regroupent près de 1050 personnes dont 579 femmes, Les mêmes actions de plaidoyer ont facilité l'accès à une superficie de 213 ha de l'ex SCAM aux OP accompagnées par APROFEL dans le territoire de Tshela, En outre à travers son produit Blendifngfund, les coopératives maraichères ont acquis de façon durable les terrains pour l'exploitation agricole.

Par ailleurs, le programme a permis de développer deux approches voient le jour. La première est une initiative privée/micro finance avec SMG qui répond aux vrais besoins de la population, et la deuxième est une sorte de financement public avec l'initiative Fonds Provincial pour le Développement Agricole, **FPDA en sigle**, au Kongo Central. Un besoin de travail en synergie se fait voir pour sa duplication dans les autres provinces sous le lead de la CONAPAC.

Dans la mise en œuvre, la mission ne retient que les aspects liés à la productivité agricole avec des méthodes culturelles durables est bonne avec application par les bénéficiaires finaux ; cependant dans la chaîne des valeurs agricoles notamment le Stockage, transformation, commercialisation sont encore faiblement touchés et donc il faudra à l'avenir rechercher l'impact réels .Et c'est là le besoin crucial de sécurisation durable du capital de production en poussant davantage sur les aspects économiques de la chaîne des valeurs agricoles.

En sus, plusieurs initiatives d'interpellation dans le cadre du plaidoyer sur le foncier, les tracasseries, le financement ont été enregistrées et certaines ont produit des résultats.

En rapport avec la promotion et la reconnaissance de l'AF-agriculture familiale, des sensibilisations ont été organisées. Avec l'apparition d'un autre acteur CNPAF RDC qui a permis à SOS FAIM d'élargir son champ d'influence. Avec cet acteur, les autorités sont sensibilisées et récemment Le Président de la République a annoncé l'adhésion de la RDC à la décennie de l'AF.

3.1.2. Efficacité

L'efficacité fait allusion à l'atteinte des résultats par rapport aux objectifs de l'action menée. La politique relative au renforcement de capacités est basée sur une vision de changement partagée par les partenaires. Il y a visiblement une vision de changement qui sous-tend tout l'accompagnement chez SOS-Faim. Les actions des partenaires de SOS-Faim visent à mobiliser les grands groupes, les communautés plus importantes pour pouvoir obtenir des règles qui puissent s'appliquer à un grand nombre, à une entité, à des communautés.

L'accompagnement des partenaires est axé sur des résultats. Les conventions de collaboration constituent en quelque sorte une base des résultats à atteindre par le partenaire sur base des activités convenues. Les lignes budgétaires confirment les résultats attendus par les deux parties.

A la question de savoir s'il y avait un plan spécifique d'accompagnement (à tous les niveaux), il a été rapporté que seules les conventions de partenariat / collaboration et annexes (Cadre logique avec indicateurs de suivi de résultats et marqueurs de progrès) et Plan de financement quinquennal) constituent les feuilles de route, pour le monitoring de SOS Faim, international et national. Cependant, SOS-Faim appuie aussi directement les activités sur terrain par la participation directe de ses agents ou par le paiement des services des Consultants qui assurent des prestations extérieures.

Sur cette base, chez les trois partenaires APROFEL, FOPAKO et CONAPAC, les activités ont été menées de sorte à atteindre les résultats issus des objectifs édictés. SOS FAIM, qui intervient sur le terrain fait le monitoring des conventions de partenariat/collaboration : une fois par an par l'agent SOS de niveau international, 2 fois (Une fois par semestre) par la responsable/ représente pays en RDC, et quatre fois par an par le Chargé de partenariat, nouvellement en poste. Il y a donc une sorte de dialogue entre les partenaires et SOS FAIM.

Lorsqu'on pose un regard critique sur les ambitions du Programme en comparaison avec les activités effectivement mise en œuvre et les résultats observés sur terrain, il se dégage que dans l'ensemble le programme est moyennement efficace. Car le Programme n'a pas su donner atteindre ses ambitions par rapport aux aspects de la transformation, stockage et commercialisation des produits agricoles à cause des faibles moyens financiers et humains affectés à cette question par le Programme aux partenaires de terrain et à la faible maturation des unions et OP, En outre, par rapport à l'accès aux financements, le Programme a prévu de toucher. A boma et Lukula 50 OP, 11944 personnes dont 7166 femmes à travers les COOPEC. Cependant dans la mise en oeuvre, le Programme a travaillé avec SMG à Kinshasa, Mbanza Ngungu et Kimpense pour toucher finalement 4 OP, 340 personnes dont 171 femmes. Les conclusions auraient été différentes si SOS FAIM avait révisé les indicateurs du programme en prenant en considération les contraintes du terrain.

3.1.3.Efficience

Les appuis financiers permettent une bonne gestion du programme et activités des partenaires. Dans l'ensemble, les partenaires déclarent que les appuis de SOS-Faim (financier et non-financier) restent efficaces. « *C'est avec les petits moyens reçus de SOS-Faim que nous réalisons de grandes à travers le Pays (CONAPAC) ou à travers la province (FOPACO) et à travers tout le territoire de LUKULA (APPROFEL).* ».

Le rapport entre les résultats observés en termes de mobilisation de la communauté rurale d'une part et les autorités politico-administratives d'autre part, le changement observé au niveau de la productivité agricole, la proximité de crédits pour les investissements agricoles, la qualité des appuis non financiers et les moyens réellement mobilisés atteste clairement que le Programme a été efficace globalement. Les petits moyens ont servi pour nous maintenir sur terrain, sensibiliser, informer et réaliser notre mission.

Bonne gestion de la relation partenariale. Le contrat de partenariat comprend des références à l'objectif et la valeur ajoutée du partenariat, des repères, et le rôle dans les processus de renforcement de capacités. La convention de partenariat reprend l'essentiel de questions administratives et reprend les objectifs du partenariat. Elle permet d'indiquer des orientations sur la nature de la convention, son objet principal, sa durée et le montant de subvention convenu. Elle permet aussi de donner des indications claires sur sa mise en œuvre. Les systèmes de suivi-évaluation fournissent suffisamment d'informations pour suivre et adapter les résultats de l'appui au renforcement de capacités.

3.1.4. Durabilité

Dans l'ensemble, les quatre partenaires (APROFEL, FOPAKO, CONAPAC et CENADEP) ont vite reconnu qu'ils sont incapables de poursuivre leurs activités si SOS-Faim venait à arrêter son accompagnement. Sans doute qu'ils considèrent ici l'appui financier qu'ils croient déterminant dans l'accompagnement. Une telle affirmation ne concerne pas la SMG qui se déclare être bâtie pour une longue durée. L'accompagnement de SOS-Faim lui a permis (SMG) de diversifier son portefeuille, par-là, la gamme de ses activités.

La faiblesse des partenaires est aussi visible dans la mesure où il n'apporte rien dans la convention de partenariat/collaboration : pas assez de ressources humaines (incapables de les maintenir) ni en ressources financières encore moins matérielles. Enfin, il n'existe pas, à en croire les partenaires de SOS-Faim de stratégie de sortie, du moins pour ce plan (2017 – 2021) car tous croient au renouvellement de collaboration déjà annoncé. Les bénéficiaires finaux restent encore très faibles sur le plan de la gouvernance et de la maîtrise du marché des produits agricoles.

Les limites de l'appui financier : cet appui matérialisé par la convention de collaboration est entièrement pris en charge par SOS-Faim. Le partenaire d'exécution n'y apporte aucun dollar. Les partenaires de SOS Faim devaient apprendre à chercher de l'argent pendant qu'ils sont financés et non au retrait d'un partenaire financier, c'est plus difficile.

*Cette faible autonomie financière justifie les initiatives de SOS Faim qui consistent à accompagner ses partenaires dans l'élaboration des Programmes destinés à d'autres partenaires et la mise en place de la stratégie MICA ou "Mobilisation Commune des Ressources" au niveau International. Jusque-là c'est le CENADEP qui bénéficie de ces stratégies. La première stratégie a permis au CENADEP de mettre en place le projet KUNTUALA au niveau du Guichet Unique pour appuyer matériellement les paysans accompagnés. La seconde n'a pas encore produit des fruits. C'est le lieu de souligner aussi les autres initiatives prises par SOS FAIM pourv soutenir les organisations paysannes et construire leurs autonomie. C'est le cas du Programme d'appui aux modèles agricoles économiquement, écologiquement viables en RDC dont l'objectif spécifique est de **Faciliter l'émergence des micro entreprises agricoles viables et solidaires (MAEVI). A cet effet, le SMG intervient pour apporter le financement nécessaire à ces entreprises agricoles qui naissent autour des unions.***

3.1.5. Impact

L'impact du programme s'illustre à différents niveaux:

- **Pour les bénéficiaires finaux ou ménages agricoles:**

- i. Le premier impact se situe au niveau de la facilité accordée aux ménages agricoles et les femmes en particulier pour accéder à la terre aux moyens des différents dispositifs déployés par le

Programme. Le graphique ci-dessous renseigne comment la situation de la femme est relativement satisfaisante car n'existant pas trop d'écart par rapport à celle de l'homme.

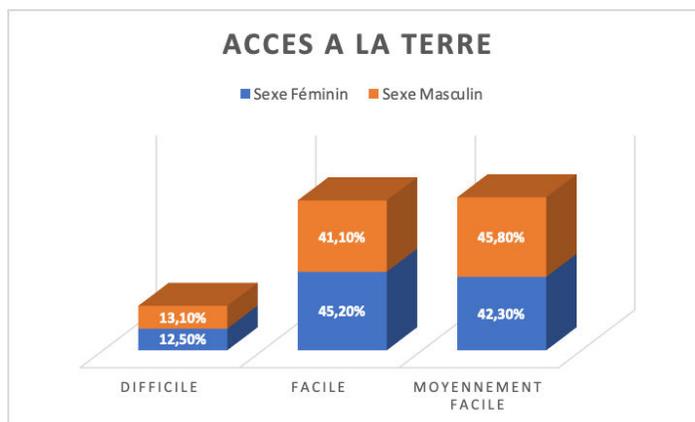


Figure 1: Facilité d'accès à la terre

- ii. Le deuxième impact est celui de la disponibilité du financement à travers des mécanismes appropriés. Le premier mécanisme est en gestation et a mobilisé plusieurs acteurs. Il reste sous le contrôle des autorités politico-administratives, Il s'agit du Fonds Provincial de Développement agricole. L'effort soutenu par la CONAPAC pour dupliquer cette approche dans les différentes provinces augure un avenir radieux pour les ménages agricoles et l'agriculture familiale. Le deuxième mécanisme est celui développé par SMG à travers ses produits blendingfund et le crédit d'investissement. Ces produits ont permis aux coopératives agricoles de Kinshasa d'acquérir les terrains propres et aux petits agriculteurs familiaux de renforcer leurs activités agricoles. SMG a libéré près de 110000 USD aux 340 agriculteurs familiaux . Par ailleurs, la culture de la microfinance s'installe peu à peu et le niveau de remboursement est rassurant pour ce début même s'il y a des efforts encore à fournir pour les femmes malgré qu'elles remboursent facilement..

Tableau 2: Attitude face au crédit

Attitude face au crédit	Demandé crédit		Remboursé crédit	
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
Non	55.8%	40.2%	15.2%	20.3%
Oui	44.2%	59.8%	84.8%	79.7%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

- iii. Par rapport aux techniques culturales , il y a lieu de noter la domestication de quelques méthodes apprises par rapport au Programme qui sont utilisées systématiquement par les ménages agricoles. Toutes ces techniques ont eu un impact sur la productivité agricole.

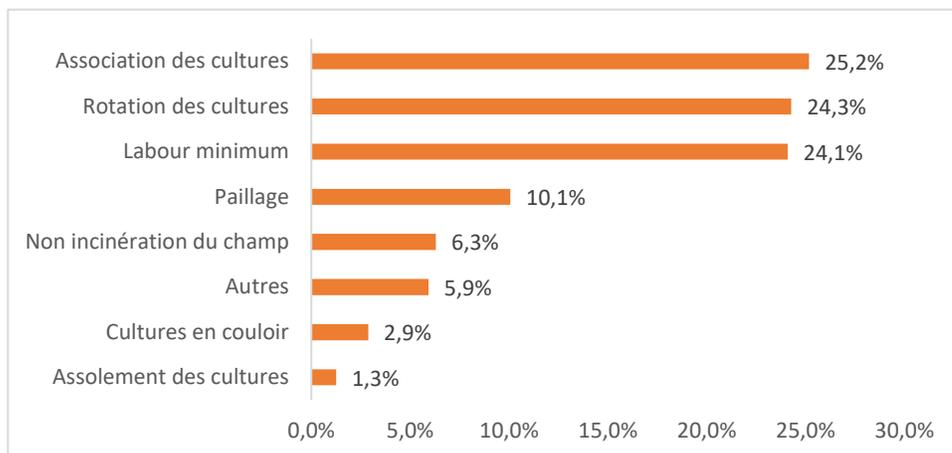


Figure 2 : Les techniques apprises et pratiquées

- iv. A titre d'autres impacts constatés et déclarés par les personnes enquêtées se situent au niveau de la capacité à répondre facilement aux besoins primaires de la famille, en premier celui de l'alimentation, suivi de la scolarisation des enfants puis les soins de santé.

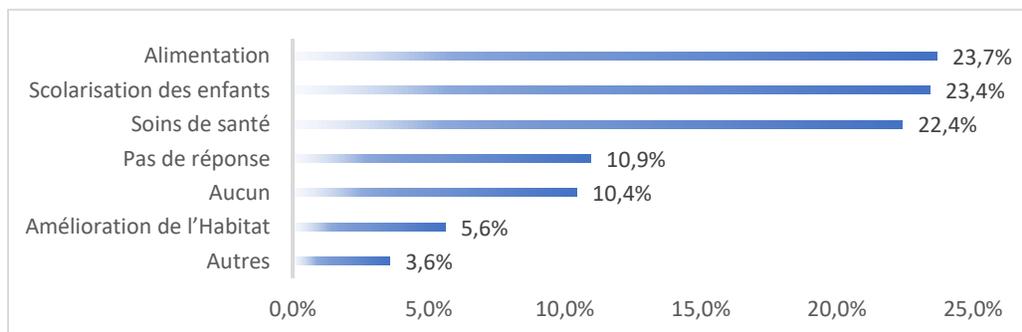


Figure 3 : A partir des produits réalisés à travers le Programme en partenariat avec SOS Faim, quels sont les services auxquels vous êtes capables d'accéder maintenant et qui étaient inaccessibles avant ?

Toutefois, les ménages demeurent encore dans la pauvreté car ils ne savent pas investir du fait que l'augmentation des revenus ne suit pas du fait de l'absence des marchés rémunérateurs et la faible transformation des produits agricoles pour une valeur ajoutée. Cela se remarque aussi niveau des achats des équipements et bien matériels.

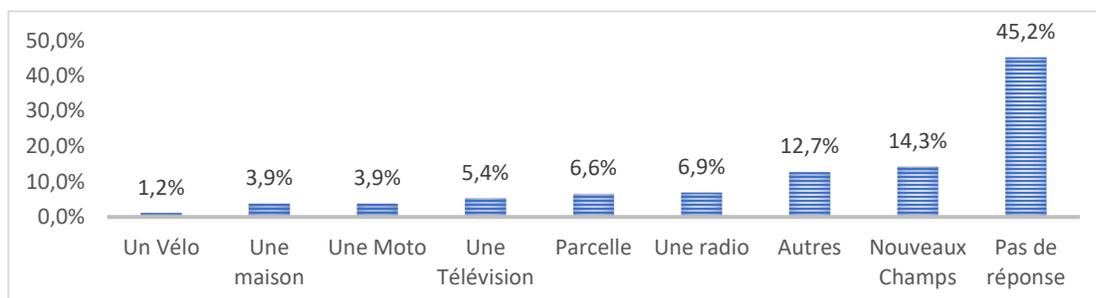


Figure 4: Quels sont les biens matériels acquis à partir de la ente de votre production réalisée à travers le Programme en partenariat avec SOS Faim

● **Pour les partenaires de terrain:**

Le principal impact du Programme pour les partenaires de SOS FAIM se situe autour de leur positionnement stratégique et politique. En effet, les autorités politico-administratives perçoivent les partenaires comme des véritables interlocuteurs pour des questions de développement grâce à leur légitimité puisque reconnue par l'ensemble des organisations à la base et la pertinence des dossiers de plaidoyer qu'ils portent. Tout ceci justifie la présence de tous les partenaires dans les débats sur les questions qui touchent la vie de l'agriculteur congolais comme c'est le cas par exemple dans la Commission Nationale des Reformes Foncières .

3.1.6. Opportunités de partenariat avec SOS Faim

Exploitation du schéma de l'accompagnement chez SOS-FAIM :

- Appui financier sous forme de dotation budgétaire sur convention de partenariat selon les directives de la DGD et des lignes budgétaires financées. L'appui financier couvre les frais de fonctionnement de structure du partenaire (frais du personnel, de fonctionnement et des activités) ; les fonds de roulement (crédit, garantie, commercialisation) ou les fonds d'investissement (équipements ou infrastructures).
- Appuis non financiers qui comportent des tas de modes d'interventions allant de la mise en relation à la capitalisation : Au débriefing, nous avons discuté sur la question et précisé que : « les budgets sont développés avec une colonne « SOS Faim » et une colonne « Autres », pour une prise en compte de l'apport du partenaire ou d'autres bailleurs. Dans les marqueurs de progrès (MdP), des indicateurs clés sont également prévus sur cet aspect de mobilisation de fonds et cotisations des membres au niveau du partenaire ». Malheureusement, les cotisations des membres demeurent encore très faibles au regard des objectifs poursuivis par l'OP / ONG.

Les objectifs des actions à mener (de renforcement des capacités) doivent être clairement formulés et les résultats bien circonscrits. Et les activités pour l'atteindre devront être bien identifiés et claires. Cela amène à l'efficacité des approches pour exécuter ces actions. - Il faut bien gérer les interventions des actions à mener pour atteindre les résultats

- Ces résultats devraient englober l'examen des capacités dans tous les domaines et voir dans quelle mesure ils peuvent durer. Il s'agit de faire bénéficier les résultats de façon durable auprès de bénéficiaires de l'action.
- Rapprocher les activités aux besoins et priorités des bénéficiaires de sorte à déboucher sur des résultats qui intéressent de façon durable les intéressés.
- Les structures partenaires devaient renforcer les memberships afin de s'assurer de compter sur leurs capacités à soutenir leurs faïtières. En l'absence des services appréciés par les membres, celles-ci sont

incapables de mobiliser les cotisations des membres. C'est le cas particulièrement de la CONAPAC qui revendique 1 usd de cotisation à ses 3000000 membres alors que sa vraie valeur ajoutée n'est pas encore bien perçue par ses membres.

- Apprendre aux associations partenaires de bien développer les services à rendre aux membres afin de compter sur eux avant de regarder vers d'autres apports. .

3.2. Par rapport aux critères de performances du cadre logique-résultats des enquêtes quantitatives de perception de changements

Pour s'assurer des résultats atteints, la mission a procédé par une enquête quantitative de perception des changements, en se référant à la théorie de changement du programme. Cette enquête s'est déroulée sur le groupe cible indirect, c'est-à-dire des bénéficiaires accompagnés par les partenaires ayant signé le contrat avec SOS FAIM.

La théorie de changement ⁴ s'articule autour de 5 changements intermédiaires soutenus par des hypothèses que la mission a tenu à vérifier la manière selon laquelle elles se seraient comportées le long de ces 5 années. Un regard critique sur les hypothèses passe par l'enquête quantitative de perception dont les résultats se présentent comme suit :

Effet 1 : Les performances économiques, environnementales et sociales des acteurs de l'agriculture familiale durable AFD sont renforcées.

Hypothèse 1 majeure : La situation économique et politique reste stable ou s'améliore. Les impacts des changements climatiques sont limités, Pas de crise phytosanitaire.

Indicateurs imposables à tous les partenaires du programme avec ligne de base allant de 0% à 70% en 5ans.

1. Evolution du score de performance économique des acteurs de l'AFD bénéficiaires du programme ;
2. Evolution du score de performance environnementale des acteurs de l'AFD bénéficiaires du programme ;
3. Evolution du score de performance sociale acteurs de l'AFD bénéficiaires du programme.

Conditions préalables :

Résultat 1 : Disponibilité de compétences pour le renforcement des capacités des producteurs pour l'utilisation des techniques durables de production/ Résultat 2 : Disponibilité d'équipements de transformation et existence de marchés / Résultat 3 : Adhésion et disponibilité des COOPEC et des OP à mettre en place des partenariats pour l'offre de services financiers aux producteurs / Résultat 4 : La société civile est organisée en structures représentatives des citoyens /Résultat 5 : Disponibilité de compétences pour le renforcement des capacités des acteurs organisés.

Typologie des activités :

Appui conseil aux exploitations familiales à travers l'approche, renforcement des capacités de production agro écologique et gestion des déchets, équipements et infrastructures productives, de transformation et de stockage pour la sécurité alimentaire, plaidoyer et sensibilisation en faveur de l'AFD, renforcements de capacités techniques, en gestion, en organisation, en gouvernance, réseautage renforcement des capacités opérationnelles et institutionnelles des partenaires.

Résultat 1. Les producteurs ont adopté des techniques de production durables et ont renforcé la gestion de leur activité.

⁴ SOS FAIM, cadre stratégique du programme, p 6-18

Suivi des Indicateurs visés :

- Nombre de producteurs (♂-♀) ayant adopté ou ayant consolidé leur maîtrise d'une ou plusieurs techniques de production durable et efficiente.
- Nombre de producteurs (♂-♀) ayant adopté ou ayant consolidé leur maîtrise des outils de gestion
- Nombre de producteurs (♂-♀) qui se sont intégrés ou ont renforcé leur intégration dans des dynamiques collectives de production

Ce premier résultat est attribué au CENADEP Guichet Conseil dans la zone de Boma et environ et les résultats se présentent comme suit :

Variables	Cibles du projet	Réalisation	Taux
Structures à toucher			
Indicateurs			
Augmentation des rendements agricoles (productivité)	<ul style="list-style-type: none"> ● 16 t/ha pour le manioc, 4T/ha Arachide ; 4T/ha Mais, 4T/ha Riz et 17T/HA plantains ● 7 bonnes pratiques agricoles diffusées : Agroforesterie, Assolement, jachère améliorante, ● 6 Nombre des unions/OP qui ont adopté et diffusé les techniques de production agricole respectueuses de l'environnement, ● 2000 producteurs ont adopté et diffusé au moins 6 bonnes pratiques des unions/OP qui ont adopté et diffusé les techniques de production agricole respectueuses de l'environnement, ● 2000 producteurs ont adopté et utilisé au moins une ou deux 	<ul style="list-style-type: none"> ● Rendement Manioc de 10 à 15t, Mais de 1.5t à 4 tonnes pour 3unions, Arachide de 2t à 4t pour 3 unions et banane de 10 à 15t pou2 unions ● 6 bonnes pratiques agricoles respectueuses de l'environnement ont été vulgarisées et adoptées par les unions TEKASALA, AVIBO, GRABOMA et UARM; ces pratiques sont: le flambage, l'assolement, l'agroforesterie; la rotation des cultures; la jachère améliorante; le paillage et 3 pratiques adoptées par 2 unions (, l'agroforesterie, la rotation des cultures et ● 1354 producteurs ont adopté et diffusé des bonnes pratiques agricoles restitués par les OP membres des unions 	<p>90,2%</p> <p>64,2%</p> <p>67,7%</p>

Variables	Cibles du projet	Réalisation	Taux
	techniques de production agricole respectueuses de l'environnement,		
	Score moyen		74%

Source: Evaluation Guichet Conseil Février 2021

Toutefois, dans la mise en oeuvre et le rapportage, APROFEL renseigne également sur ces aspects de la production. C'est ainsi que les ménages rencontrés se sont exprimés sur les quelques changements qu'ils ont observés:

- *Au niveau des cultures pratiquées*

Dans la zone du projet, les agriculteurs familiaux sont engagés généralement dans la culture de manioc.

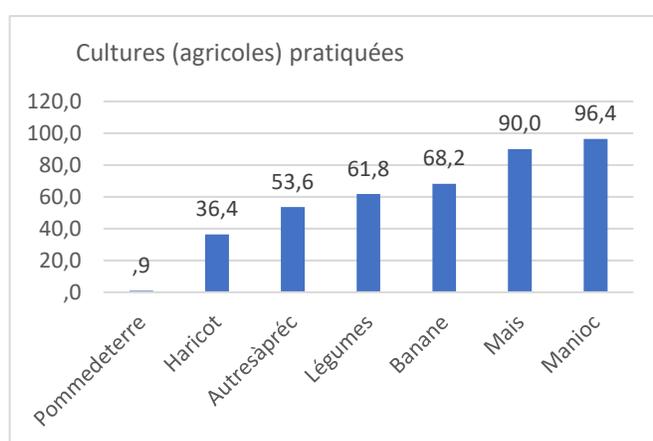


Figure 5: Cultures pratiquées

- *Au niveau de la superficie moyenne utilisée par les ménages*

Les résultats de l'enquête sur terrain revelent que la superficie occupée reste de loin inférieur à l'homme. La plupart des femmes ont des terres entre 0,25 et 1 ha. Rare sont celles qui se retrouvent avec plus d'un ha des terres emblavées. Cela justifie l'action continue de plaidoyer d'APROFEL en faveur de la femme.

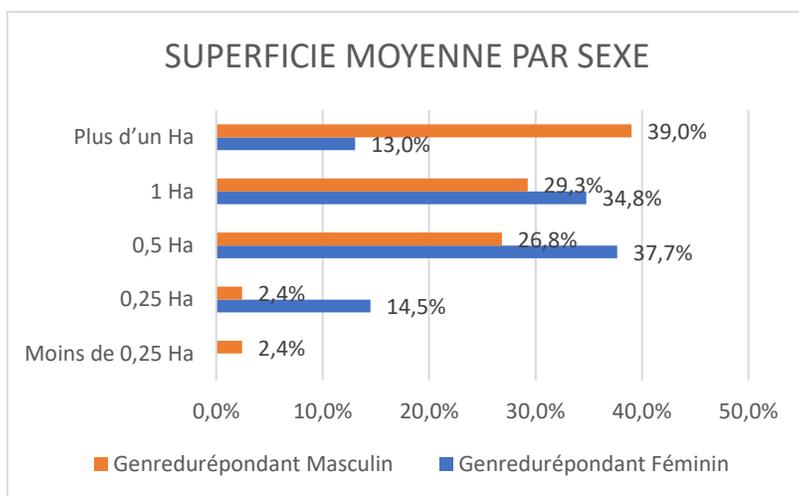


Figure 6 : Superficie moyenne des ménages

● *Titres de propriété à la terre*

Ce combat d'APROFEL est justifié et soutenu par le fait que la plupart de ses membres sont des locataires, APROFEL et ses OP membres ne peuvent pas acquérir des terres contrairement aux unions accompagnées par CENADEP dans les environs de BOMA.

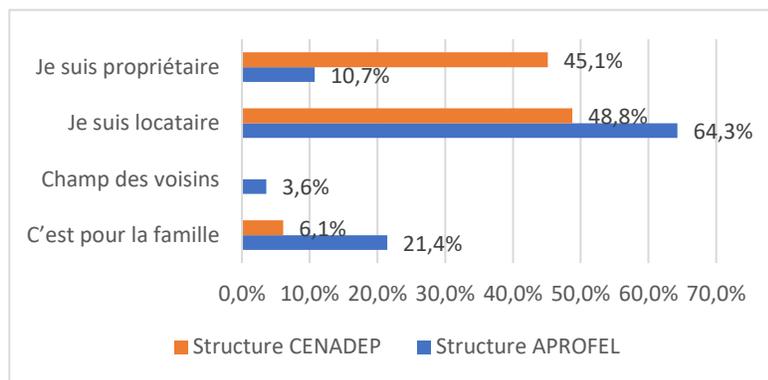


Figure 7: Titre de propriété des membres à la terre par structures

● *Au niveau des techniques culturales*

Les partenaires du Programme, CENADEP et APROFEL ont consacré suffisamment du temps pour sensibiliser et former les agriculteurs familiaux sur l'agriculture durable avec comme points saillants les techniques qui restaurent le sol et protègent l'environnement. Il s'avère que les ménages agricoles ont apprécié l'association des cultures en premier sans doute pour l'alimentation, la rotation des cultures et les autres techniques pour garantir la fertilité du sol et s'assurer du rendement agricole.

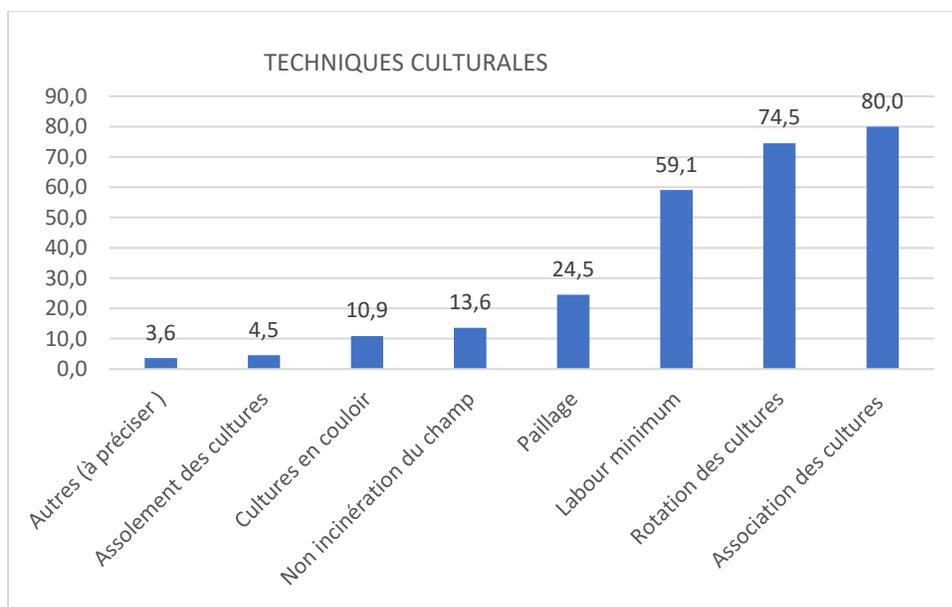


Figure 8: Les techniques apprises, lesquelles vous ont été très bénéfiques

● *Au niveau de l'amélioration du rendement*

Le recours à ces pratiques agro-écologiques ont permis aux ménages de constater l'amélioration du rendement agricole comme cela est attesté dans les marqueurs de progrès partenaires. Plus de 70% des membres des unions accompagnées par CENADEP renseignent une amélioration du rendement au delà de 5% jusqu'à 20% même si 26% trouvent que la situation n'évolue. Dans la zone où intervient APROFEL, ce qui frappe le plus c'est la proportion des ménages qui ont connu des augmentations du rendement de plus de 20%. cette amélioration des rendements est aussi due à l'utilisation des bonnes semences. Et les unions comme APROFEL facilite justement l'accès aux semences de qualité à leurs membres.

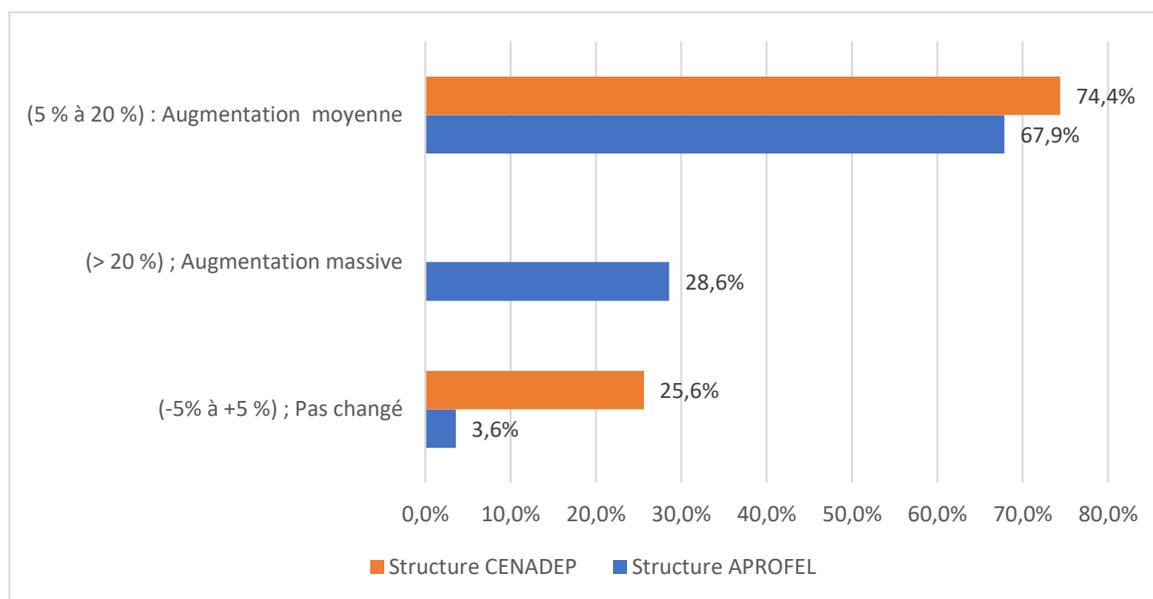


Figure 9: Amélioration du rendement

● *Au niveau d'augmentation des revenus*

L'augmentation des revenus semble être proportionnelle à la variation du rendement qui est comme conséquence directe la bonne production et la mise sur marché afin d'améliorer les revenus.

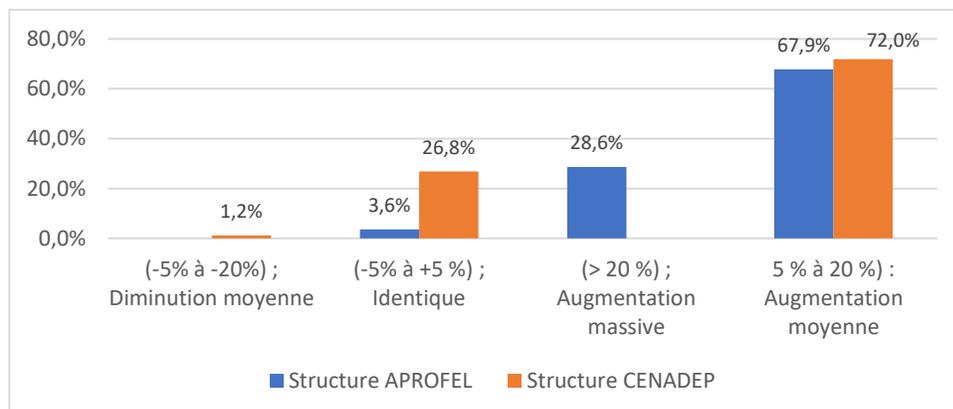


Figure 10: Augmentation des revenus

Résultat 2 : Les producteurs, OP et entreprises sociales ont renforcé leurs capacités de transformation et de commercialisation.

Indicateurs visés :

- Nombre de producteurs (♂-♀) et d'OP ayant renforcé leurs capacités en matière de transformation, commercialisation ou stockage :
- Nombre d'OP ayant renforcé leurs moyens de transformation ou de commercialisation

Partenaires de changement : SOS Faim - CENADEP,

Variables	Cibles du projet	Réalisation	Taux
Indicateurs			
Stockage, transformation et commercialisation	<ul style="list-style-type: none"> ● Existence d'un système de stockage ● 7 techniques de transformation des produits agricoles qui assurent la longévité des produits et une valeur ajoutée diffusées : Microcossette ; farine ; chips banane, croquette banane 	<ul style="list-style-type: none"> ● Des aires de séchage et des hangars des stockages construits par des projets sont disponibles ● 7 techniques de transformation des produits agricoles (rouissage amélioré, séchage banane, transformation manioc en farine panifiable de haute qualité, banane et farine, transformation banane farine de manioc en croquette, farine de manioc en croquette et en cake, en pains avec 	65% 90%

Variables	Cibles du projet	Réalisation	Taux
	<ul style="list-style-type: none"> 6 unions/OP qui ont adopté et diffusé les techniques de transformation des produits agricoles, 2000 producteurs ont adopté et diffusé au moins une ou deux techniques de transformation des produits agricoles Nombre des ventes groupées au niveau des unions et OP : Accroissement des quantités vendues et du chiffre d'affaires 	<ul style="list-style-type: none"> farine de manioc de Haute qualité 3 unions sur les 6 (DFFC, TEKASALA, AVIBO) ont adopté des techniques de transformation des produits 1500 producteurs ont adopté et diffusé les techniques de transformation restituées. Ventes et chiffre d'affaires de 6 unions 2018 : 163145\$; 2019 : 168136\$ 2020 : 105 314\$ 	50% 75% 55%
	Score moyen		67%

résultats attendus restent sur le plan du stockage, transformation et commercialisation assez mitigés comme le font remarquer les ménages rencontrés sur terrain.

En effet, l'existence des silos ou dépôts est une difficulté réelle pour les agriculteurs familiaux. Soit il n'existe pas, comme c'est le cas pour la quasi majorité des ménages membres des OP des unions accompagnées par CENADEP, soit il existe et n'a pas des capacités requises comme le signale APROFEL. Dans tous les cas, dans la zone du Programme, les dépôts sont le plus souvent, le fruit d'un projet ou d'un partenaire.

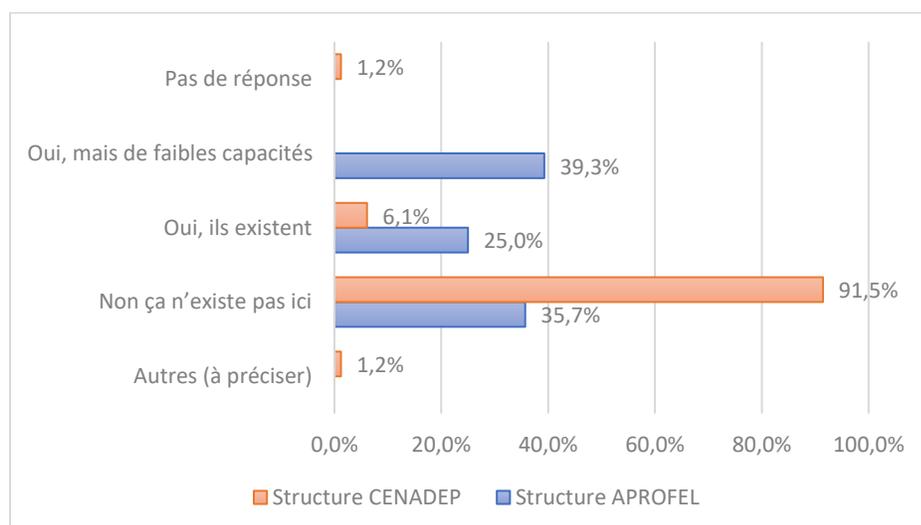


Figure 11: Avez-vous dans le milieu des silos/dépôts pour l'entreposage des semences et/ou produits agricoles ? exclusif CENADEP et APROFEL

La transformation des produits agricoles, les vivriers en général (manioc) n'est pas très varié, c'est soit la chikwangue, le "kimpuka", ou encore faiblement les begnets faits avec la farine de manioc. Dans tous les cas, ces transformations très primaires facilite moyennement la vente et l'amélioration des revenus.

Avez-vous l'impression que cette transformation vous permet de mieux vendre c'est dire gagner un peu plus	Structure		Total
	APROFEL	CENADEP	
Non	10,70%	26,80%	18,50%
Oui	89,30%	73,20%	81,50%
Total	100,00%	100,00%	100,00%

Tableau 3: Avez-vous l'impression que cette transformation vous permet de mieux vendre c'est dire gagner un peu plus CENADEP et APROFEL

L'importance assez relative de la transformation dans l'amélioration des revenus des ménages justifie l'engagement de tous les membres de la famille comme l'indique le tableau suivant:

Transformation	Organisation		Total
	APROFEL	CENADEP	
Femmes	42,9%	37,8%	39,1%
Homme et Femme ensemble	32,1%	50,0%	45,5%
Hommes	3,6%	6,1%	5,5%
Tout ensemble	21,4%	6,1%	10,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 4 : Implication des categories sociales dans la transformation

Pour ce qui est de la commercialisation des produits agricoles, les ménages agricoles recourent aux marchés existants dans leur milieu et cette opération implique l'homme et la femme comme cela est mieux renseigné dans les graphiques et tableaux suivants

Figure 12: Avez-vous un marché des produits dans le milieu ? CENADEP et APROFEL

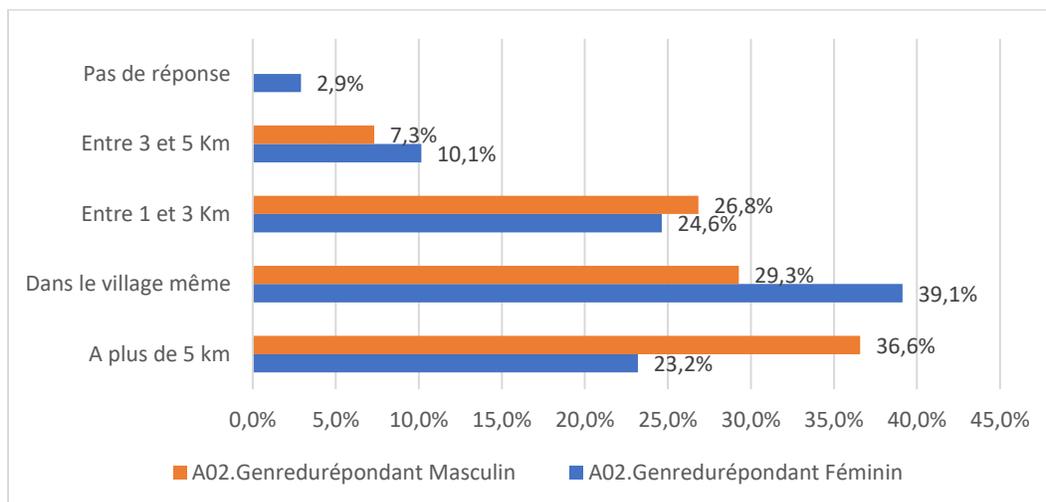
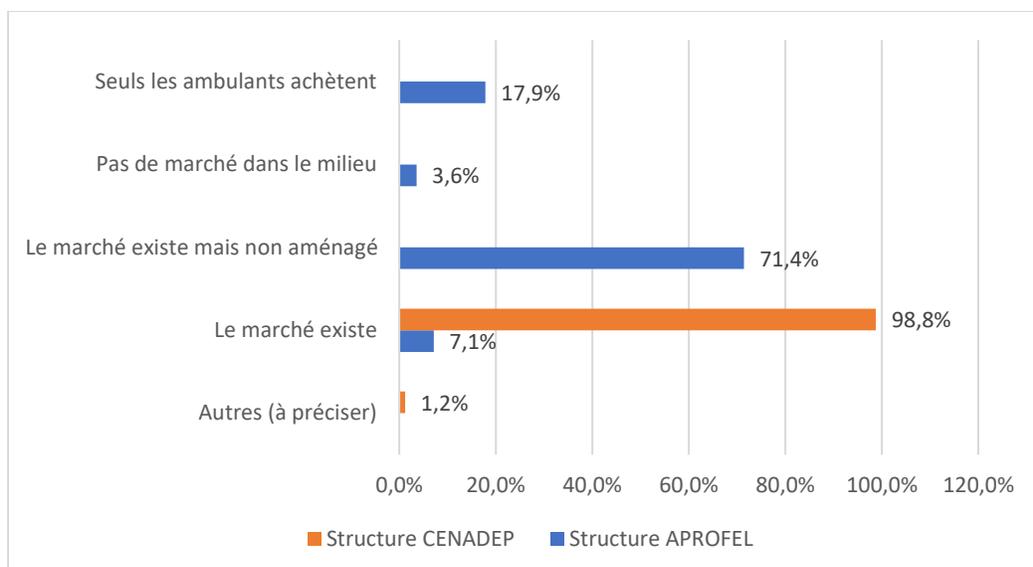


Figure 13: Les points de vente des produits agricoles (marchés) se trouvent à quelle distance ? CENADEP et APROFEL

	Genredurépondant		GroupeAge			Ville		Structure		Total
	Féminin	Masculin	14-25	26-45	46-80	Boma	Lukula	APROFE L	CENADE P	
Femmes	84,1%	29,3%	50,0%	67,6%	62,7%	68,3%	50,0%	50,0%	68,3%	63,6%
Homme et Femme ensemble	11,6%	43,9%	33,3%	10,8%	29,9%	19,5%	35,7%	35,7%	19,5%	23,6%
Hommes		22,0%		16,2%	4,5%	9,8%	3,6%	3,6%	9,8%	8,2%

Tous ensemble	4,3%	4,9%	16,7%	5,4%	3,0%	2,4%	10,7%	10,7%	2,4%	4,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 5: implication des catégories sociales dans la vente-marché

En somme, les partenaires de SOS Faim sont appelés à ouvrir des services aux bénéficiaires directs qui cadrent avec leurs besoins fondamentaux. Il s'avère cependant que les services sont diversement appréciés. Le résultat reste ainsi mitigé. Parmi les raisons qui pourraient justifier cette situation il s'ajouterait la gestion programmatique, pédagogique ou technique. En effet, la mission a constaté que les partenaires de SOS FAIM à tous les niveaux n'ont pas assez bien intériorisé la gestion axée sur les résultats. Ils agissent plus comme comptable des activités que des changements. Ils ne disposent pas assez d'outils et des démarches pour conduire, capter et renseigner sur les changements.

● *Au niveau de satisfaction des services rendus par les associations*

Services		Organisation		Total
		APROFEL	CENADEP	
Formation-visites d'échanges	Je ne sais pas		4,9%	3,6%
	Pas du tout satisfait	3,6%	9,8%	8,2%
	Pas satisfait	3,6%	14,6%	11,8%
	Moyennement satisfait	57,1%	61,0%	60,0%
	Satisfait	28,6%	9,8%	14,5%
	Très satisfait	7,1%		1,8%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
Accès à la semence et autres intrants agricoles	Je ne sais pas		3,7%	2,7%
	Pas du tout satisfait	17,9%	20,7%	20,0%
	Pas satisfait	3,6%	63,4%	48,2%
	Moyennement satisfait	50,0%	11,0%	20,9%
	Satisfait	21,4%	1,2%	6,4%
	Très satisfait	7,1%		1,8%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
Accès au crédit	Je ne sais pas	14,3%	13,4%	13,6%
	Pas du tout satisfait	64,3%	31,7%	40,0%
	Pas satisfait	3,6%	52,4%	40,0%
	Moyennement satisfait	14,3%	2,4%	5,5%
	Satisfait	3,6%		,9%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
La collecte des produits agricoles ?	Je ne sais pas		3,7%	2,7%
	Pas du tout satisfait	14,3%	36,6%	30,9%
	Pas satisfait	3,6%	56,1%	42,7%
	Moyennement satisfait	60,7%	3,7%	18,2%
	Satisfait	21,4%		5,5%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%

Services	Organisation		Total	
	APROFEL	CENADEP		
Stockage ,conservation et transformation des produits agricoles.	Je ne sais pas		6,1%	4,5%
	Pas du tout satisfait	21,4%	36,6%	32,7%
	Pas satisfait	10,7%	53,7%	42,7%
	Moyennement satisfait	53,6%	3,7%	16,4%
	Satisfait	14,3%		3,6%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
Accès au marché des produits.	Je ne sais pas		2,4%	1,8%
	Pas du tout satisfait	14,3%	32,9%	28,2%
	Pas satisfait	7,1%	29,3%	23,6%
	Moyennement satisfait	60,7%	34,1%	40,9%
	Satisfait	17,9%	1,2%	5,5%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
Information sur le prix	Je ne sais pas		1,2%	,9%
	Pas du tout satisfait	10,7%	43,9%	35,5%
	Pas satisfait	3,6%	17,1%	13,6%
	Moyennement satisfait	57,1%	36,6%	41,8%
	Satisfait	25,0%	1,2%	7,3%
	Très satisfait	3,6%		,9%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 6: Satisfaction des services

Résultat 3 : Les producteurs et les OP ont accès à des services financiers pérennes et adaptés à leurs besoins. SMG

Indicateurs visés:

- Encours des crédit/épargne des acteurs de l'AFD : Encours de crédit en euros (final :79626), Encours d'épargne en euros (final :124.416)
- Nombre de producteurs ou OP ayant accès à un ou plusieurs services ou produits financiers : Nombre de producteurs (H : 4778 – F : 7166), Nombre d'OP (50)
- Autonomie opérationnelle des institutions de financement rural (>100%)

Lors de la conception du programme, ce résultat devrait être porté par les COOPEC et SOS FAIM dans la zone du Bas Fleuve.

Mais dans la réalisation, c'est plutôt SMG qui a conduit l'action en s'installant à Kinshasa, Mbanza-Ngungu et Kimpense. Avec ces variations, les indicateurs du programme ne seront pas atteints comme souhaités.

A travers son action et les produits mis sur pieds par SMG, les agriculteurs familiaux comme individus ou coopératives ont eu accès au crédit ordinaire et crédits investissement.

L'analyse du crédit ordinaire octroyé grâce au fonds de garantie de SOS Faim renseigne que sur la totalité du crédit plus de 3/4 est accordé aux commerçants qui assurent la vente des intrants agricoles et le reste

est reparti entre les agriculteurs familiaux. Cette situation devra interpeller le partenaire et la logique de quote devra être privilégiée afin de rester dans la logique de SOS FAIM de soutenir les petits agriculteurs familiaux.

N	Nature	Nombre			MONTANT USD	%
		H	F	TOTAL		
1	Vente intrants et semences agricoles	10	3	13	87,750	78.7%
2	Maraichages	139	132	271	21781	19.5%
3	Produits vivriers et légumineuse(manioc)	20	36	56	1900	1.7%
	TOTAL	169	171	340	111431	100%

La situation reste aussi préoccupante au niveau du blendingfund où le 2/3 de l'enveloppe a été aux individus pour achats divers et le reste aux organisations paysannes pour des investissements importants en particulier l'acquisition des terrains propres. La satisfaction des ménages agricoles ne doit éluder cette affectation qui serait liée aux capacités de remboursement et le faible risque.

Nom de l'op	sex		OBJET	USD	%
	M	F			
A.INDIVIDUS					
OTEPA WADJA CASSIEN	1		BLENDING/Achat de tricycle	1,500	
MAKIESE LUBIKU PATRICK	1		BLENDING/Achat de tricycle	400	
BATANGUNA LUMANISA GUYLAIN	1		BLENDING/Achat de tricycle	2,500	
NLEMVO NKAMVU SIMON	1		BLENDING/Acquisition d'une concession agricole	2,000	
NGOMA MBAMBI FILS	1		BLENDING/Achat de tricycle	1,700	
LUBENGE VUENGELE PETRUS	1		BLENDING/Mise en place forage solaire	17,000	
BALUNDAMA YINDUE ERICK	1		AGRANDISSEMENT FERME ET PATURAGE POUR ELEVAGE	15,000	
BUTACHIBERA ANDRE ERIC	1		FORAGE MIMOZA/ERIC BUTACHIBERA ANDRE	8,330	
TOTAL INDIVIDUS	8.00	-		48,430.00	68%
B. OP					
COOPADR	12	25	BLENDING/Mise en place usine de transformation	5,600	
COOPERATIVE MELO	18	7	BLENDING/Acquisition d'une concession agricole	7,650	
COOPERATIVE LUFUMBA	16	8	BLENDING/Acquisition d'une concession agricole	7,650	

COOPERATIVE TRESOR	11	6	BLENDING/Acquisition d'une concession agricole	1,500	
TOTAL OP	57	46		22400	32%
	68	46		70,830	100%

Résultat 4 : Les autorités publiques, OSC et citoyens sont sensibilisés, prennent en compte et se mobilisent en faveur de l'agriculture familiale durable.

Indicateurs visés :

- Nombre d'initiatives prises par les autorités publiques en faveur de l'AFD (y inclus genre) : 74
- Nombre d'interpellations et de propositions faites par les acteurs organisés de la société civile en faveur de l'AFD (y inclus genre) : 152
- Nombre de citoyens, acteurs économique et décideurs politiques sensibilisés en faveur de l'AFD (y inclus genre) : 239250

Partenaires de changement : SOS Faim -CENADEP, CONAPAC, -FOPAKO, APROFEL

Le tableau ci-après atteste le dynamisme des partenaires de SOS FAIM dans la recherche des solutions à leurs problèmes et la promotion de l'Agriculture Familiale. En effet, les autorités politico-administratives sont interpellées à différents avec des méthodes aussi diverses que variées, Au terme du Programme, il y a des résultats très encourageant au niveau local, provincial et national.

Par exemple, au niveau local, il y a toutes les initiatives des autorités politico-administratives pour réduire les tracasseries routières, l'accès à la terre grâce à l'action de l'APROFEL. Au niveau provincial, il y a l'engagement du gouvernement provincial de mettre en place un Fonds Provincial du Développement agricole suite au plaidoyer de la FOPAKO. Au niveau National, il y a lieu de noter l'engagement du Président de la République de la RDC de lancer la Décennie de l'Agriculture Familiale. Ceci grâce au plaidoyer de la CONAPAC et CENADEP à travers le CNPAF RDC.



Province	OP Locale impliquées	Lieu	Thématique	Dossier	Outils	Cibles	Résultats Attendus	Résultats Obtenus	Lien avec autres dossier
Kongo Central	FOPAKO	Province	Financement	Fonds Agricole Provincial, FAP ou Caisse Provinciale Agricole	Note de plaidoyer	Gouvernement Provincial	Une Structure Provinciale de financement des Investissements Agricoles soit disponible	Dossier en Cours	
Kongo Central	FOPAKO	Province	Financement	Plaidoyer des OPA bénéficiaires du Projet PDPC (Matching Grant) dans la Province du Kongo Central	Note de Plaidoyer	Banque Mondiale RDC, via SOS FAIM et Ambassade de la Belgique	Prise en compte des doléances des Paysans bénéficiaires du Projet et suivi des livrables du projet PDPC	Certains OPA ont déjà reçu des investissements dans le compte du Mécanisme Matching Grant de PDPC	En lien avec le dossier de plaidoyer adresse au gouv. pour la création d'un fonds de garantie pour faciliter l'accès des opa aux crédit
Kongo Central	FOPAKO	Province	Financement	Création d'un Fonds de garantie dans auprès des Banques	Note de plaidoyer	Gouvernement Provincial	Les paysans bénéficiaires du mécanisme Matching Grant du Projet PDPC ont accès facile au Crédit Agricole pour les investissements sollicités.	La création de la Banque a été retenu dans le plan d'action de l'exécutif provincial	

Province	OP Locale impliquées	Lieu	Thématique	Dossier	Outils	Cibles	Résultats Attendus	Résultats Obtenus	Lien avec autres dossier
Kongo Central	FOPAKO	Province	Financement	Forum Provincial sur le financement agricole ;	Tdr et Budget introduit à la CFEF/PDPC pour financement	CFEF/PDPC	Un état de lieu des besoins et stratégies du financement du Secteur Agricole est disponible	Dossier en Cours	Lien avec la mise en place du FAP comme une structure d'utilité publique
Kongo Central	FOPAKO	Province	Foncier	Installation CONAREF	Arrêté provincial portant Création, Fonctionnement et Organisation de la CONAREF en Province	Ministère des Affaires Foncières	Projet d'arrêté provincial d'opérationnalisation de création, organisation fonctionnement de la CONAREF en Province	En cours	
Kongo Central	FOPAKO	Province	Foncier	Allègement du processus de Sécurisation des Terres Coutumières et Agricoles des Ayants Droits Fonciers	Note de Plaidoyer	Gouverneur	Arrêté provinciale portant allègement des conditions dans le processus de sécurisation foncière	En cours	En lien avec la sécurisation foncière des terres coutumières
Kongo Central	FOPAKO	Lukula	Foncier	Suivi de la note de Plaidoyer pour la Rétrocession Terre dans la concession de l'Ex-Agrifor	Mission de Contact	Gouvernement Provincial,	Paysans et Paysannes de Lukula disposent d'une portion des Terres sécurisée dans la Concession Ex-Agrifor	Dossier de la Concession en processus de régularisation	Accès a la terre aux exploitants agricoles familiaux

Province	OP Locale impliquées	Lieu	Thématique	Dossier	Outils	Cibles	Résultats Attendus	Résultats Obtenus	Lien avec autres dossier
Kongo Central	FOPAko	Province	Foncier	Valorisation sur les terres - Partage des outils sur le foncier	Lettre (ouvrage) adressée aux Ne Kongo publié par un Expert foncier	Ayant droit foncier, notable	Prévenir les conflits foncier (vente illicite des terres agricoles)	Environ 30 ouvrages achetés et distribués	En lien avec le dossier sur le foncier
Kongo Central	Coalition des Apiculteurs de Mayombe, COAPMA en sigle	Lemba	Foncier	Suivi au parquet de Tshela du dossier des apiculteurs de LEMBA	Lettre (de suivi) adressée par l'OPA au Ministre de tutelle & contact physique	Ministre provincial (en charge du foncier) et Procureur de Tshela	Ouverture de la miellerie fermée à cause de ce conflit pour faciliter le traitement du Miel de la contrée	Miellerie restituée pour mise en service	
Kongo Central	FOPAko	Province	Genre	Financement du Plan d'action Genre	Note de plaidoyer	PAPAKIN – FIDA	Financement du Plan d'action Genre	Aucun plan d'action Genre mis en place	
Kongo Central	FOPAko		Genre	Représentativité des Femmes Paysanne	Contact physique des Autorités Provinciales	Gouvernement Provincial	Démarches de plaidoyer auprès de l'exécutif provincial pour la représentativité des femmes, spécialement paysanne dans le Gouvernement Provincial.	Ministre Provincial de l'Agriculture tiré du monde Paysan	
Kongo Central	FOPAko	Province	Infrastructure Rurale	Suivi de la note de Plaidoyer pour la Création/Réhabilitation du FRER	Missions de Suivi	Gouvernement Provincial	Les routes de dessertes Agricoles sont accessibles	Des mécanismes Provincial pour les aspects techniques et	Infrastructures routières

Province	OP Locale impliquées	Lieu	Thématique	Dossier	Outils	Cibles	Résultats Attendus	Résultats Obtenus	Lien avec autres dossier
								de financement de la Réhabilitation et l'Entretien des Routes des Dessertes Agricoles opérationnel (CPR et FRER)	
Kongo Central	FOPAKO APROFEL	Madimba, Lukula	Infrastructure Rurale	Construction de Ponts sur la Nationale n°16 et sur la Rivière Lukula (Pont Mambutakubu) Lukula	Plusieurs missions de Contact de plaidoyer	Gouvernement National, Provincial et Projet PDPC	Reprise de la circulation des véhicules sur ses axes routiers	Les deux ponts sont construits et le trafic routier a repris	
Kongo Central	APROFEL	Province	Politique	Participation FOPAKO institutions provinciales	Réseautage	Ministères Gouvernorat	Postes Ministres et Conseillés	Ministre Agriculture prov. Conseil gouv. en matière de dev.	Tous les dossiers de plaidoyer de la FOPAKO peuvent trouver des alliées a le somite de la province, d'où nécessite d'accélérer les dossiers
Kongo Central	FOPAKO	Province	Politique Agricole	Cadre de concertation des acteurs du secteur agricole organisé par le Ministère de PME	Plan stratégique	Ministère de PME	Développer un plan stratégique provinciale d'appui	Le programme d'Appui au Développement des Petites et	Appui au financement des

Province	OP Locale impliquées	Lieu	Thématique	Dossier	Outils	Cibles	Résultats Attendus	Résultats Obtenus	Lien avec autres dossier
							aux PME (secteur agricole)	Moyennes Entreprises (PAD-PME)	investissement agricoles
Kongo Central	FOPAKO	Province	Politique Agricole	Participation aux différentes réunions de COPROSEM (Comité Provincial des semences) ;	Stratégie provincial	Organisations Semencières	Faciliter l'accès aux matériels de plantation de qualité et en quantité suffisante à la base	La fédération participe aux réunions de COPROSEM	
Kongo Central	FOPAKO	Province	Taxes Agricole	Guichets Uniques de perception des Taxes aux différentes ETD	Note de plaidoyer	Gouvernement Provincial	Une bonne gestion des taxes et Impôts perçus par la mise en place des Guichets Uniques de perception des Taxes aux différentes Entités Territoriales Décentralisées, ETD	En cours	
RDC	CONAPAC CENADEP	KINSHASA	Agriculture Familiale	Décennie des Nations Unies de l'Agriculture Familiale	Atelier Marche Lettre	Présidence de la République Gouvernement	Adhésion de la RDC à la décennie Plan d'action de la décennie	Le Président de la RDC a déclaré la décennie en RDC	

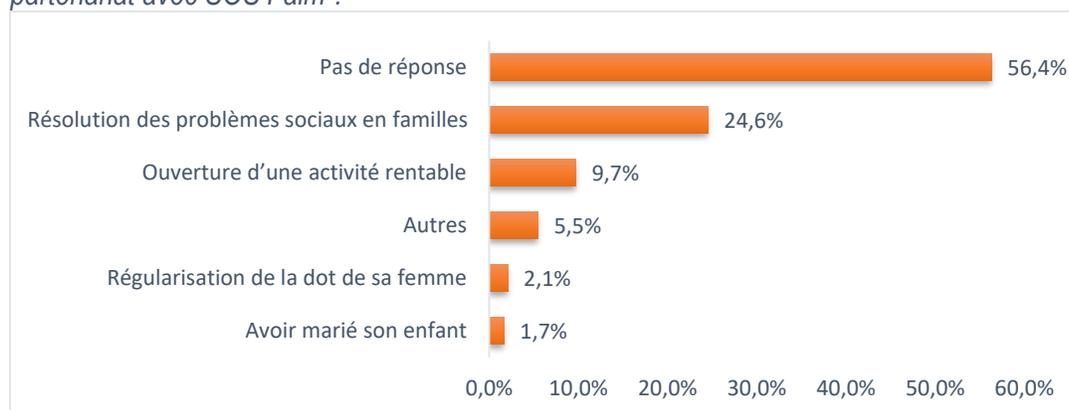
Résultat 5 : Les capacités des acteurs organisés de l'agriculture familiale durable sont renforcées.

Indicateurs visés

- Nombre d'acteurs renforcés au niveau de leur gouvernance participative : 123
- Nombre d'acteurs renforcés au niveau de leurs capacités opérationnelles et de gestion : 121
- Nombre d'initiatives réalisées en réseau par les acteurs : 145

Partenaires de changement : SOS Faim -CENADEP, CONAPAC, -FOPAKO, APROFEL

Figure 14 : Quels sont les autres activités/services réalisés à partir de la production issue du projet en partenariat avec SOS Faim ?



Il faut noter que l'ouverture d'une activité rentable, porte royale vers l'entreprenariat reste très faible.

3.3. Quelques considérations sur les performances des partenaires au regard des résultats

Si les enquêtes de terrain ont pu révéler que les bénéficiaires ont une perception variée mais dynamique et positive du travail fait, c'est entre autres parce que les partenaires de SOS Faim ont produit des résultats faisant tache d'huile sur le terrain. Dans l'ensemble les performances des partenaires reposent sur le fait que leurs interventions sont en phase avec les besoins et les priorités des bénéficiaires.

La CONAPAC a dans sa mission bien su représenter et défendre, tant au niveau national qu'international, les intérêts des producteurs agricoles congolais pour leur permettre de participer activement à la vie de la société et de s'y épanouir en intervenant dans les résultats 4 et 5.

Le CENADEP qui agit notamment dans les domaines de l'environnement et du renforcement agricole pour améliorer la sécurité alimentaire à travers le Programme de Développement Intégré du Bas-Fleuve (le PDIBF) et qui publie également le journal *la Voix du paysan congolais* et renforce l'Association des journalistes agricoles de la RDC, est arrivé tant bien que mal à intervenir dans les résultats 1, 2, 3, 4 et 5.

La FOPAKO, membre de la CONAPAC en tant que principale organisation paysanne faitière de la Province du Kongo-Central a réalisé un travail fort appréciable dans les résultats 4 et 5.

APROFEL qui travaille déjà avec CENADEP est très active dans la promotion et la défense des intérêts des femmes rurales dans l'ensemble de la province du Kongo-Central, elle a contribué efficacement dans les



résultats 4 et 5.

SMG -La Société de Micro finance Guilgal, plus tournée vers les gagne-petit, incapables de se faire accepter par les Banques jouissent depuis quelques années des appuis financiers de plusieurs ordres leurs permettant de répondre aux besoins de base dont l'amélioration du cadre de vie et la nutrition. Cette attention pour les petits agriculteurs n'ont pas enlevé le caractère lucratif des activités qu'elle entreprend.

Et tout cela passe bien par le partenariat synergique entre partenaires ci- haut cités sous contrat avec SOS FAIM dans le cadre de ce programme SIA.

Chapitre 4. Principales Conclusions et Recommandations de la Mission

4.1. Quelques réflexions prospectives

1. Le partenariat SOS FAIM est responsabilisant et il est rare de trouver un partenaire (PTF) qui supporte fidèlement pendant plusieurs années le volet institutionnel et qui vous laisse une fenêtre d'appui non foncier négociable à la carte.

Cependant derrière ce succès se cache des attentes voilées de trouver des autres PTF pour le volet d'appui aux bénéficiaires à la base selon le plan stratégique de chacun ou plan d'affaires.

SOS FAIM avec **17 ONG membres de l'Alliance AgriCongo** ont essayé de donner une réponse institutionnelle avec la gamme des multi bailleurs impliqués. Le volume budgétaire à mobiliser est resté pendant des années très faible et peu proportionnel aux besoins urgents d'investissement.

2. Une faible autonomisation financière des partenaires classiques certainement en corrélation avec une faible mobilisation des fonds internes et externes : l'hypothèse optimiste était qu'avec le plaidoyer de Alliance Agricoongo les choses allaient se passer dans le vert en peu de temps. Les partenaires de SOS FAIM sont à ce jour bien connus au niveau national, régional et international mais les financements ne suivent pas encore.

Il faut que les partenaires de SOS FAIM comptent d'abord sur leurs membres (cotisations statutaires) et s'investissent dans l'autofinancement interne porté par eux-mêmes.

Une alternative positive se trouverait dans la valorisation de la chaîne de valeurs des produits agricoles dans une dynamique de l'agriculture familiale. Les dividendes des opérations traduites par des normes de gestion serait à soutenir les divers niveaux des structures membres en commençant par la famille qui produit. Ce qui signifie que les fédérations ou structures en provinces devraient s'y engager dans une vision d'investissement agricole durable.

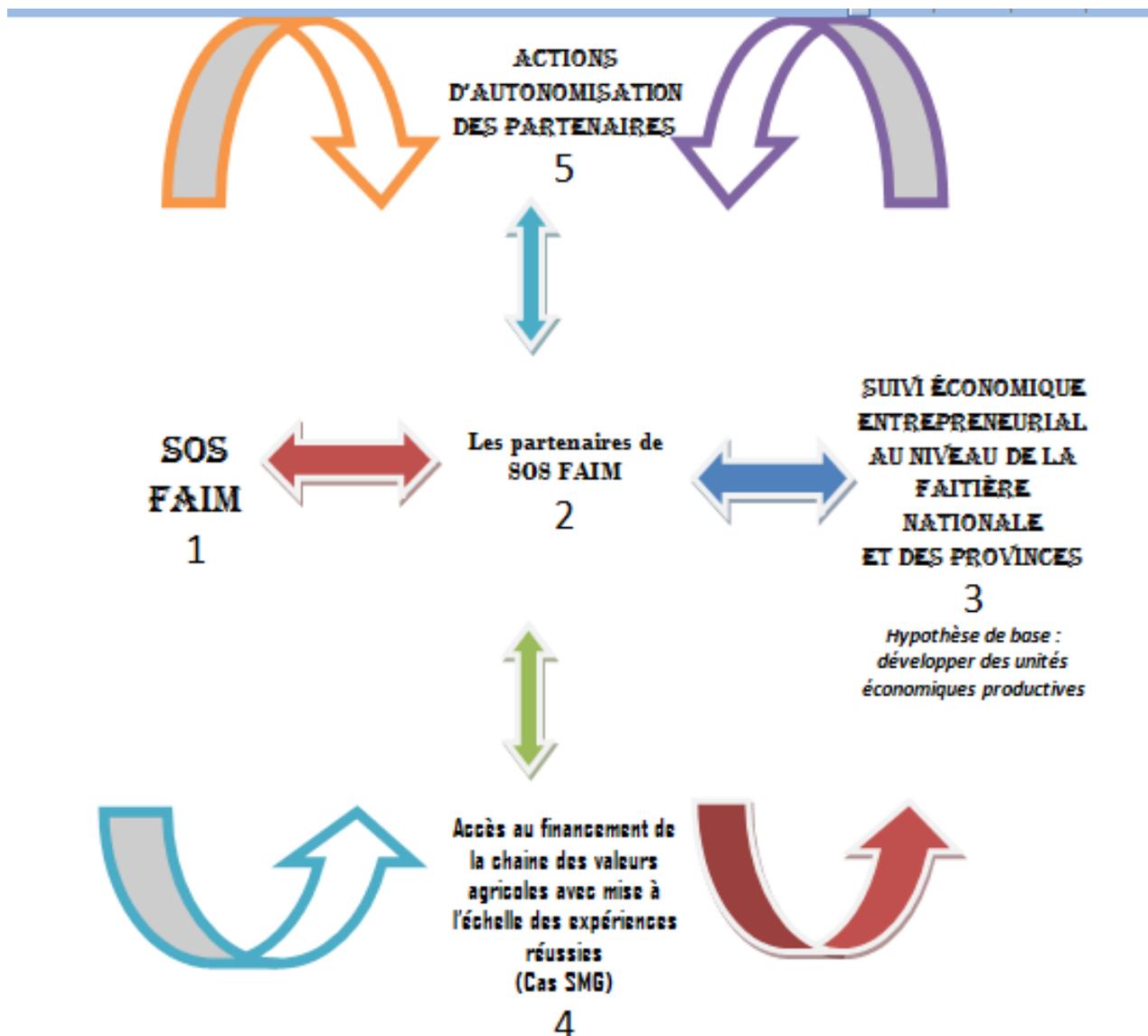
Ce souci d'appliquer le principe de subsidiarité a conduit justement SOS Faim à créer un nouveau poste du chargé de partenariat pour veiller au champ d'action de chaque partenaire et de privilégier une synergie entre acteurs. La mobilisation de trois niveaux pour les questions de plaidoyer sur les fonciers et financement agricole est une illustration de l'implication de tous les partenaires pour la réussite de ces plaidoyers.

Le levier de mise en relation devrait s'intensifier utilement au niveau tant public en RDC et mult-bailleurs au niveau régional et international.

3. Dans ce contexte, bien défini le rôle des structure faitières dans le respect de la subsidiarité :
 - Suivi à divers niveaux avec les TdR précis ;
 - Veille sur les normes de redevabilité à tous les niveaux ;
 - Accélérateur sur le renforcement des capacités économique ;
 - Appui conseil économique sur la chaine des valeurs agricoles ;
 - Consolidation progressive de la passerelle financière diversifiée.

Si on veut promouvoir l'agriculture famille, se rendre serviteur des plus oubliés à sécuriser durablement avec leur capital de production.

Schéma d'intervention projetée



NB : Pour que la logique de déroule bien, il faut qu'au niveau 4 d'accès au financement que l'on développe un produit spécifique économique à proposer au niveau 3 et 4.

Autres points clés synthèses

1. Le niveau de performance par rapport aux objectifs et résultats atteints sur base des indicateurs définis pour le Programme est déterminé ;

Le niveau de performance est consécutif aux capacités d'intervention des partenaires et de niveau de maturité des bénéficiaires finaux. Pris sous cet angle, le niveau de performance est satisfaisant car le message porté par les partenaires de SOS FAIM est en adéquation avec les attentes des bénéficiaires finaux même si dans certains cas les moyens n'ont pas été suffisantes.

2. Un compilé des performances en termes d'effets et impacts du projet attendus et inattendus comparant la situation de départ à celle de la période de cette évaluation est disponible ;

A ce jour les impacts à relever sont d'abord d'ordre politique et structurel. Avec les actions du plaidoyer qui ont conduit à l'adhésion de la RDC à décennie de l'Agriculture Familiale et la prochaine constitution du FPDA laissent augurer un soutien aux agriculteurs finaux.

Sur le plan conjoncturel, l'action de SOS FAIM à travers SMG avec ses produits "Blending Fund" qui soutient l'investissement agricole et la garantie financière, les agriculteurs familiaux de Kinshasa et de Kongo Central trouvent la solution au problème épineux d'accès sécurisé à la terre, car désormais propriétaires.

La disponibilité de l'information avec le Guichet Conseil et la présence des organisations qui ont une expérience dans la mobilisation et une capacité à toucher les autorités politico-administratives sont des signes positifs des effets et impacts du Programme dans sa zone d'intervention,

3. Une analyse critique sur la pertinence du programme, les approches utilisées, la validité et la consistance des stratégies d'intervention utilisées ainsi que la durabilité des impacts générés ;

Le programme était et demeure encore pertinent sauf qu'il a été trop ambitieux alors que le fonds mobilisé et disponibilisé pour chaque acteur et pour **chaque résultat attendu est resté très minime**. En outre dans l'approche, le fait d'agir à un niveau intermédiaire avec les unions par exemple, ne garantit pas le changement au niveau de ménage par exemple. Les partenaires ne disposent pas d'assez de temps pour travailler en profondeur sur terrain. Même les formations techniques sont données sous forme de sensibilisation ou de simples informations pendant une heure, Au niveau de la microfinance, le besoin d'un accompagnement de proximité des bénéficiaires de crédit est indispensable.

Une autre critique à souligner dans la gestion programmatique du programme c'est la faible animation, information et synergie entre les différents partenaires Il a manqué ce dispositif dans le montage institutionnel du programme si bien que ces derniers ne sont pas informés des activités des autres et n'entretiennent pas de relation. La présence du chargé des partenaires semble apporter un peu de réponse à cette carence.

4. Une analyse de principaux obstacles rencontrés par le programme et les stratégies pour y faire face est faite ;

Le programme a été par le Covid qui a réduit la mobilité et le regroupement des individus. Le temps de relâchement imposé par la pandémie a impacté sur les résultats du programme sur tous les plans. En 2020 par exemple, la pandémie à Covid-19 a entraîné le report de plusieurs activités, à la suite de différentes restrictions (déplacement, rencontres, etc.). Cela a aussi mis à rude épreuve les paysans producteurs agricoles qui ont connu de sérieux problèmes dans la production, l'évacuation et à l'accès aux marchés (cas des unions accompagnées par le CENADEF).

5. Une analyse des forces, faiblesses, risques et opportunités du programme ainsi que des suggestions qui pourraient améliorer des programmes futurs fournies ;

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ● Approche responsabilisante car chaque propose les activités ● Les problématiques en adéquation avec la situation des agriculteurs familiaux, le contexte local, provincial et national, ● Les partenaires retenus dans le programme sont bien réels, opérationnels avec une aura et des approches diversifiées pour toucher le public ; ● Proximité du bailleur qui interagit et apporte des appuis non financiers ; ● L'action du plaidoyer est portée à tous les niveaux cela atteste la cohérence et l'unité des organisations paysannes ; ● Le programme expérimente le financement du secteur agricole au niveau local en touchant les vrais problèmes des agriculteurs familiaux ● Le financement institutionnel très appréciés par les partenaires particulièrement APROFEL dont le personnel bénéficie pour la première fois des salaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Le budget limité ; ● Les équipes très réduite et incomplètes chez les partenaires ; ● Les aspects stockage, transformations et commercialisation faiblement touchés ; ● Faible animation et communication au sein du programme ; ● Faible synergie entre les intervenants ● Faible communication autour du Programme ● Faible renforcement des capacités des intervenants formalisation du suivi de renforcement des capacités ● Faible appropriation des outils de travail comme les marqueurs des progrès par les partenaires.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ● Le contexte local, provincial et national qui pousse à l'action ● La décennie de l'Agriculture Familiale ● CNPAF RDC 	<ul style="list-style-type: none"> ● Le faible capacité de mobilisation de fonds des partenaires de SOS FAIM ● Forte dépendance à SOS FAIM ● Exclusion des petits agriculteurs finaux dans le système des crédits
Quelles recommandations	
<ul style="list-style-type: none"> ● Renforcer les capacités institutionnelles et les compétences des partenaires intervenants (en plaidoyer, agroécologie, planification-suivi-évaluation); ● Envisager le financement des chaînes de valeurs (stockage, transformation et commercialisation) à travers les mécanismes appropriés ; ● Mener de réflexion et identifier des stratégies pour renforcer l'autonomie financière des partenaires, ● Mettre en place un dispositif de communication et de visibilité du programme ● Imposer des ratio à SMG sur la part réservé aux agriculteurs familiaux ● Attirer d'autres partenaires sur le concept du programme dont les acquis doivent être consolidés 	

6. Une appréciation globale du programme et une analyse comparative entre le coût des activités et les résultats atteints par le programme sont établis et les observations sont formulées ;

La documentation exploitée révèle que le montant direct du financement est de 1.549.047 dollars américains pour les cinq années du programme (voir tableau en bas). La lecture de ce tableau indique que les actions de proximité directe auprès des ménages agricoles (CENADEP GUICHET CONSEIL, APROFEL et SMG) représentent 30% du budget global du programme et le reste 70% consacré au plaidoyer. Cette affectation éclaire sur ce que pourraient être les options stratégies de SOS FAIM de travailler pour des politiques

favorables à l'Agriculture Familiale en RDC sans oublier les réponses aux préoccupations directes des agriculteurs familiaux. Spécifiquement par rapport à ces derniers, les axes doivent être précis et concis à l'instar de l'action menée avec SMG dont les résultats sont rapidement observés.

Tableau 7: Fond alloué par partenaire

PARTENAIRES	MONTANT EN DOLLARS	POIDS
CENADEP	271329	18%
CONAPAC	470050	30%
FOPAko	341142	22%
CENADEP/GUICHET CONSEIL	173798	11%
SMGUILGAL	161000	10%
APROFEL	131728	9%
TOTAL	1549047	100%

7. Des explications sur les déviations éventuelles observées (c'est-à-dire les écarts entre les résultats prévus et ceux atteints) sont fournis ; formulation (et si possible vérification) des hypothèses explicatives des écarts ;

Le programme n'a pas connu de vraie déviation même si SMG est venu remplacer les COOPEC dont la viabilité était très faible. Cette adaptation a pour conséquence directe le manque d'accès au financement des agriculteurs du bas fleuve d'une part et d'autre part le ratio agriculteurs et non agriculteurs par rapport au crédit constitue une alerte pour tous.

8. Le niveau d'appropriation par SOS Faim des recommandations des évaluations précédentes est évalué.

Pas des commentaires particuliers.

4.2. Principales recommandations

La présente mission formule des recommandations suivantes pour permettre d'assurer un atterrissage meilleur à la fin du programme et pour le futur :

✚ Au niveau de la synergie des partenaires

- Instituer des rencontres d'évaluation du programme réunissant tous les partenaires ;
- Assurer l'animation et la circulation de l'information à travers la LVPC par exemple ;
- Inciter des rencontres entre partenaires pour des sujets d'intérêts communs ;

✚ Au niveau de chacun individuellement

○ Au niveau de CENADEP

- Renforcer l'équipe du Guichet Conseil et assurer un suivi de proximité
- Redynamiser et poursuivre la réforme initiée pour le journal la LVPC
- Améliorer la gestion programmatique et pédagogique du programme

- Diversifier les sources de financement
 - **Au niveau de CONAPAC**
 - Etoffer son équipe qui est jusque-là très réduite ;
 - Capitaliser et diffuser toutes les bonnes leçons par le programme à l'instar de la dissémination du Fonds Provincial de Développement Agricole dans les autres provinces ;
 - Améliorer la gestion programmatique et pédagogique du programme
 - Diversifier les sources de financement
 - **Au niveau d'APROFEL**
 - Etoffer son équipe qui est jusque-là très réduite;
 - Améliorer la gestion programmatique et pédagogique du programme;
 - Assurer l'archivage et la mémoire des actions du programme;
 - Renforcer les capacités de l'équipe exécutive
 - Diversifier les sources de financement
 - **Au niveau de FOPAKO**
 - Etoffer son équipe qui est jusque-là très réduite;
 - Diversifier les sources de financement
 - Assurer le suivi et s'assurer de l'atteinte des objectifs finaux du Programme auprès des ménages. Dans son rôle de syndicat, elle doit être proactive, chercher l'information et la capitaliser ;
 - Mieux assurer l'archivage des dossiers de plaidoyer
 - **SMG**
 - **Accorder une attention particulière aux agriculteurs familiaux en renversant la tendance actuelle qui consiste à servir plus les autres catégories;**
 - Poursuivre l'effort de rester dans l'orthodoxie de la microfinance avec l'accompagnement de la banque centrale ;
 - Être en contact avec les faitières des organisations paysannes pour une meilleure appropriation de ses produits.
 - Communiquer et assurer la visibilité de son approche de financement du secteur agricoles ;
 - Diversifier les sources de financement
 - ✚ **Au niveau de SOS FAIM comme PTF :**
 - Mettre en place le mécanisme d'animation et de visibilité de ses programmes multi-acteurs ;
 - A l'instar du financement, SOS Faim devra clarifier ses approches d'appuis aux agriculteurs familiaux ;
 - Maintenir et renforcer les appuis non financiers
 - Accompagner les partenaires dans la diversification des sources de financement
 - ✚ **Au niveau des bénéficiaires à la base**
 - Être maître de son propre développement en indiquant clairement les choix pertinents ;



- S'engager vraiment dans l'agriculture durable
- Participer à la viabilité institutionnelle de leurs organisations

Fait à Kinshasa, le 23 Novembre 2021

Sylvain NTUMBA et Raphael KASONGO KABUSA MBUKANI

Consultants Indépendants